

Trimestriel • Avril - Mai - Juin 2016 • N° 42 • Bureau de dépôt : Liège X • P501407

## Une Alliance Patrimoine-Emploi

### ALLIANCE PATRIMOINE-EMPLOI



### CRÉATION D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DU PATRIMOINE

Le 17 décembre dernier, le Ministre du Patrimoine Maxime Prévot a fait adopter par le Gouvernement wallon un important plan d'action. Partant des potentialités avérées de créations d'emplois dans le secteur du Patrimoine, l'objectif principal de ce plan d'action sera de consolider voire d'augmenter le taux d'emploi dans le secteur et de garantir la qualité des travaux sur les chantiers de restauration.

Après analyse des propositions du secteur de la construction (Confédération de la Construction wallonne) et à la faveur de groupes de travail réunissant notamment les opérateurs publics de formation (FOREM et IFAPME), l'IPW, l'Administration du Patrimoine et le secteur de la construction, trois axes stratégiques et un axe transversal ont été identifiés par le Ministre et déclinés en objectifs opérationnels et en mesures concrètes. Ces axes stratégiques sont des déclinaisons de divers points de la Déclaration de politique régionale, et cette Alliance Patrimoine-Emploi figurait dans la liste des chantiers prioritaires du Gouvernement wallon qui devaient lui être soumis en décembre 2015.

#### LA FORMATION

Le patrimoine est lié à des savoir-faire et des compétences spécifiques, indispensables dès lors qu'il s'agit de restaurer des monuments anciens. Ces techniques sont maîtrisées par le Centre des métiers de la Paix-Dieu dépendant de l'Institut du Patrimoine wallon, lequel recourt à des artisans chevronnés pour former des stagiaires motivés par les techniques pointues de la restauration. Le Centre entretient d'étroites collaborations avec l'IFAPME et le FOREM afin que les formations qu'il dispense puissent s'intégrer dans des cursus qualifiants et toucher des publics de stagiaires désireux de se doter d'une formation

plus spécifique. Le premier objectif est de mettre à disposition du secteur du patrimoine une main-d'œuvre qualifiée et disposant des compétences attendues par le secteur de la construction pour travailler sur les chantiers « patrimoine ».

#### LES MARCHÉS PUBLICS

Aujourd'hui, les acteurs du patrimoine constatent une diminution inquiétante de la qualité sur les chantiers de restauration. Celle-ci est due principalement au mode opératoire de désignation des entreprises adjudicatrices (qui ferme souvent la porte *de facto* aux petites entreprises et aux artisans) mais également à la mise en place de chaînes de sous-traitance en cascade qui amplifient les mécanismes de *dumping* social et limitent les possibilités de contrôle. Sans préjudice du nécessaire respect de l'ouverture des marchés au niveau européen, force est de reconnaître que des entreprises locales, disposant d'une capacité et d'une expérience dans la restauration des monuments anciens, se voient souvent exclues des marchés publics, ce qui a pour effet d'affaiblir les savoir-faire spécifiques de ces entreprises. Le

deuxième objectif du plan est donc de favoriser le lien entre les compétences spécifiques d'entreprises locales et les besoins des chantiers de restauration.

#### LE FINANCEMENT

Si du fait de la régionalisation de la compétence à la fin des années nonante, les budgets relatifs aux travaux de restauration du patrimoine ont connu une augmentation substantielle, depuis plus d'une décennie, ces budgets n'ont pu poursuivre sur cette lancée en raison des contraintes budgétaires de la Région. Aujourd'hui, en dehors des financements publics, d'un projet de *crowdfunding* de l'IPW et

de quelques dossiers de mécénat montés par l'asbl Prométhéa ou financés via la Fondation Roi Baudouin, il n'y a pas à proprement parler de mode de financement alternatif pour le patrimoine. Il n'existe pas non plus de régime fiscal préférentiel en faveur du patrimoine. Le problème est complexe. Il recouvre plusieurs compétences wallonnes (patrimoine, fiscalité, etc.) mais également fédérales. Le troisième objectif sera donc de dégager de nouveaux vecteurs de financement pour la restauration du patrimoine et d'améliorer la solvabilité des initiatives privées de restauration.

#### LES MESURES

Voici, en quelques lignes, une sélection des principales mesures prévues dans le plan.

- **Un appel à projet « +16 »**

Les principaux problèmes identifiés en ce qui concerne la formation du public des jeunes de plus de 16 ans sont le manque de visibilité et le problème du coût des formations que doivent supporter les écoles. Afin de pallier ces manques, il a été proposé de lancer un appel à projets, s'inspirant de celui initié pour la mise en valeur du patrimoine

funéraire lié à la Grande Guerre en 2010. Ce projet, lancé pour quatre ans dès le printemps 2016, visera à sensibiliser et à former le public cible des plus de 16 ans à la dimension « patrimoine » du monde de la construction. Sur base d'expériences antérieures, le Ministre sollicitera l'implication des Communes, dont le rôle est important dans l'entretien et la préservation de leur patrimoine, et le parrainage d'entreprises actives dans le domaine de la restauration.

• **Une formation longue en maçonnerie du patrimoine**

Les maçons capables de travailler sur des maçonneries anciennes sont difficiles à trouver, notamment en entreprise. Une formation longue en maçonnerie, portée par l'IFAPME, sera donc lancée à l'automne 2016.

• **Une formation de conseiller en conservation et restauration de bâtiments anciens**

Cette formation existe depuis plusieurs années mais l'IPW a constaté que le public cible n'était pas atteint, c'est-à-dire des chefs d'équipe et des gestionnaires de chantiers. La formation sera donc revue et le lancement de la formation, nouvelle mouture, est lui aussi prévu pour la rentrée 2016.

• **La définition de clauses spécifiques pour les marchés du patrimoine**

Le Ministre et les acteurs du secteur ont identifié les pistes les plus efficaces pour lutter, de manière spécifique aux chantiers patrimoniaux, contre le

*dumping* social, la diminution de la qualité de la main-d'œuvre et les chaînes de sous-traitance problématiques, tout en engageant une réflexion sur le mode de passation le plus adapté, sur les critères de sélection et d'attribution ainsi que sur la mise en place de clauses à destination des propriétaires privés. Après poursuite de la réflexion, des modifications aux clauses actuelles devraient pouvoir être implantées courant 2016, tant pour les clauses administratives que pour les exigences techniques des marchés.

• **La création d'un label de qualité « patrimoine »**

Un des points essentiels de la mise en place de ce label « patrimoine » sera d'axer celui-ci sur les ouvriers et les chefs d'équipe plus que sur les entreprises. Des entreprises de toiture ont été identifiées pour la phase test de ce label et cette phase a été lancée début 2016. Le choix des entreprises de couverture de toiture a été posé principalement vu le fait qu'une toiture bien restaurée signifie la mise hors eau du bâtiment.

• **Les pistes alternatives de financement**

Le niveau fédéral sera interpellé à propos de la nécessité de légiférer sur le mécénat d'entreprise et sur la mise en place d'un dispositif de type *tax shelter* propice à favoriser les chantiers de restauration du patrimoine et les emplois qu'ils sont susceptibles de créer. Une modification de la législation régionale sur les droits de succession/donation pour les biens immobiliers classés sera également étudiée. Enfin, un protocole d'accord entre l'IPW, des opérateurs de *fundraising* (collecte de fonds) et la Fondation Roi Baudouin sera établi afin d'offrir un mode opératoire



permettant aux demandeurs, propriétaires et porteurs de projet, de mettre en place les mécanismes de financement par libéralités de leur projet ainsi que l'activation de fonds existants ou la création de comptes de projet.

**CONCLUSION**

Au total, l'Alliance Patrimoine-Emploi a pour volonté de soutenir la création d'un contexte favorable à un emploi de qualité dans le secteur du patrimoine ainsi que de sensibiliser les jeunes aux opportunités que représente ce secteur, en impliquant les Communes et les entreprises aux côtés des acteurs publics régionaux. Elle est lancée après deux années de redressement du budget régional du Patrimoine (2015 et 2016) qui ont vu celui-ci se rapprocher peu à peu du niveau de jadis (voir aussi en pages 23 et 24).

**Haïti : l'IPW participera au projet PAST financé par la Banque mondiale**

En juin 2015, le Bureau AWEX à Washington avait informé l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) du lancement de l'appel d'offres pour le projet « Préservation du Patrimoine et Appui au Secteur touristique » (PAST) financé par la Banque mondiale en Haïti. Après la phase de pré-sélection en juin 2015, une candidature portée par la société italienne HYDEA (chef de file) à laquelle l'IPW s'est associé avait été

déposée quelques mois plus tard lors de la seconde phase de sélection.

Cette candidature a été retenue officiellement en mai dernier. Pour le groupement, il s'agira donc d'effectuer une mission d'assistance en maîtrise d'ouvrage auprès de l'État haïtien pour préserver et valoriser ses richesses patrimoniales, ce qui correspond notamment aux compétences de la Cellule immobilière de l'IPW qui conseille les propriétaires et valorise les propriétés régionales en Wallonie. Fort de son expérience à l'international notamment à Cuba, en Haïti, en Palestine, au Burkina Faso et au Sénégal, l'Institut assurera donc un rôle d'appui au travers de missions ponctuelles.

Ce projet d'une durée de deux ans est une magnifique opportunité de porter une nouvelle fois à l'international les compétences de la Wallonie en matière de Patrimoine et au niveau ambitieux d'un projet financé par la Banque mondiale. Il s'agit également d'une reconnaissance de la qualité du savoir-faire de la Cellule immobilière de l'IPW récemment primée d'ailleurs par un « Prix de la Maîtrise d'ouvrage publique » en Wallonie. Il est aussi un exemple de ce que l'AWEX peut offrir pour catalyser de nouveaux projets internationaux auprès des opérateurs wallons.



Plaques commémorant le lancement du chantier-école de la maison Dufort © IPW



La maison Dufort en chantier © IPW

## Abbaye de Villers : une nouvelle expérience de visite



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

Le 14 juin 2016, le Ministre wallon du Patrimoine Maxime Prévot et le Ministre-Président Paul Magnette ont inauguré le nouveau parcours de visite des ruines de l'ancienne abbaye de Villers-la-Ville en Brabant wallon. Un peu plus d'un an après l'inauguration, également par leurs soins, du musée Keramis à La Louvière, c'est un autre grand chantier de plusieurs millions d'euros conçu et mené intégralement par l'IPW qui s'achevait.

L'ancienne abbaye de Villers, fleuron du patrimoine wallon, est un ensemble cistercien parmi les plus prestigieux d'Europe. Elle fait l'objet d'un projet à long terme de développement patrimonial et touristique et concrétisé grâce à un cofinancement Europe-Wallonie (programmation FEDER - Compétitivité régionale). L'ambition poursuivie est de renforcer l'attractivité de ce site majeur, en faisant cohabiter respect du patrimoine, diversification touristique et valorisation économique.

Dès 2005, l'IPW a envisagé, dans un premier schéma de développement conçu par Eliabel Hennart, de réorganiser le parcours de découverte de l'abbaye en concentrant les investissements sur les propriétés régionales situées en dehors des ruines elles-mêmes.

Le site souffrait en effet de plusieurs handicaps : deux propriétaires (État fédéral - Wallonie), coupé en deux par une route fréquentée, abordé via une entrée peu logique et dangereuse, sous-équipée... Il fut proposé d'y remédier en lui rendant une cohérence et en le dotant d'infrastructures de qualité : restaurer plusieurs monuments et faire du moulin l'élément pivot. Ce dernier abriterait désormais l'accueil-boutique et des salles d'interprétation puis conduirait, via une passerelle, sur la colline. De là, le visiteur pourrait appréhender les vestiges abbatiaux dans leur globalité et accéder au site des ruines via une seconde passerelle enjambant la route. Un portefeuille de projets a été déposé en vue de décrocher un cofinancement européen et, en mai 2008, le Gouvernement wallon a décidé de l'approuver partiellement. L'IPW a dès lors pu, en tant que maître de l'ouvrage, lancer études et travaux, qui se sont succédé jusqu'au printemps 2016, Annick Mahin assurant la gestion du dossier au sein de l'IPW jusque fin 2015 (Vanessa Krins ensuite) avec l'aide de ses collègues architectes Natacha Polet et Sébastien Mainil : restauration de la porte de la ferme (2010), de la grange pour abriter les ateliers techniques (2010) et de la buanderie pour accueillir une microbrasserie artisanale (2012).

Le projet du Centre du visiteur dans l'ancien moulin et du nouveau parcours scénographié sur la colline, quant à lui, a nécessité une approche globale, architecturale, paysagère et scénographique. Une équipe pluridisciplinaire a dès lors été désignée par l'IPW en 2009. Elle a traduit le programme prédéfini en termes contemporains. Elle utilise une palette limitée de matériaux et de couleurs (acier Corten, bois, béton, etc.) et joue sur la sobriété et les ambiances lumineuses. Le fil conducteur est un ruban Corten qui accompagne le visiteur depuis l'accueil jusqu'à sa descente dans les vestiges de l'enclos sacré. Le parcours est ponctué d'éléments scénographiques : panneaux d'interprétation, bornes interactives, objets de grande taille évoquant la vie des moines. L'équipe scientifique de l'asbl de gestion a participé de près à l'élaboration des contenus. Le chantier s'est déroulé du printemps 2013 au printemps 2016. Le Centre du visiteur devient ainsi, à la mi-juin 2016, le point de départ d'une nouvelle expérience de visite en quatre langues.

L'investissement du Centre du visiteur et du nouveau parcours de visite s'élève à quelque 6 millions €, dont 3,8 millions obtenus dans le cadre du cofinancement européen (40% FEDER - 60% de la Wallonie / DGO4 / Patrimoine), le solde étant financé par le Département du Patrimoine dans le cadre de la gestion des propriétés régionales classées. La restauration de la porte de la ferme, de la grange et de la buanderie ont nécessité pour leur part 1.150.000 € ensemble. Après quatre grands chantiers étalés sur cinq années et plus de 7 millions € investis, les agents de la Mission immobilière de l'IPW passent le relais à l'asbl gestionnaire du site pour exploiter au mieux un outil de tourisme culturel totalement renouvelé.



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

## D'autres chantiers de l'IPW en cours

Actuellement, de nombreux autres chantiers sont en cours ou en voie d'achèvement d'un bout à l'autre de la Wallonie dans le cadre de projets initiés avec l'aide des Missions immobilières de l'IPW et parfois à leur initiative. Pour les projets publics, outre les travaux menés par l'IPW lui-même sur des propriétés régionales (opérations de sécurisation à l'abbaye de Stavelot et à Bois-du-Luc, futur Centre de la Pierre dans les bâtiments de l'ancienne carrière Wincqz à Soignies et consolidation des murs de l'ancienne

affinerie des forges de Mellier à Légglise), on peut signaler la restauration de la chapelle Saint-Julien de Boussoit à La Louvière (par la Ville), celle de l'ancien hôpital sur le même site (par le Fonds du Logement) ou encore la remise en état de la tour Schöffler à Liège (Ville). Pour les projets privés, on notera la restauration de l'ensemble dit « Pianos De Heug » à Charleroi dans le cadre du chantier « Rive gauche » (promotion privée), de l'aile Louis XIII du château de Trazegnies à Courcelles (asbl), de la

grange de la ferme de Sart-Longchamp à La Louvière (propriétaire), de la ferme d'Omalus à Anthistes (par le groupe Thomas et Piron), de l'ancien hôtel de Clercx rue Saint-Paul à Liège (propriétaire) et encore du n° 33 de la rue de Limbourg à Verviers (idem). Au total, avec le moulin de Villers, ce sont quinze biens classés qui bénéficient de soins importants voire pour la plupart retrouvent ainsi une nouvelle vie en ce printemps 2016.

## Crochets de service (échelles) – spécifications produit et mise en œuvre (FARCC n° 01.0715.07.01)

**NB :** Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention *in situ* et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

L'ensemble des FARCC est téléchargeable gratuitement sur le site : [http://spw.wallonie.be/dgo4/site\\_patrimoine/index.php/restauration](http://spw.wallonie.be/dgo4/site_patrimoine/index.php/restauration).

### • Mots-clés :

Sécurité, norme, échelle, Inox, fixations, crochet de service, support, passe-barre, passe-corde, E.P.I.

### • FARCC associées :

01.0412.02 : Ardoises naturelles - spécifications produit

01.0712.03 : Ardoises naturelles - règles de pose plan carré

01.0812.04 : Sous-toitures - spécifications produit et mise en œuvre

01.0513.05 : Voligeage - spécifications produit et mise en œuvre pour les ardoises naturelles

### • Historique : /

### • Documents techniques associés :

- NBNEN 1995
- NIT 240 : Toitures en tuiles, CSTC, février 2011.
- NIT 219 : Toitures en ardoises, conception et exécution des ouvrages de raccord, C.S.T.C.
- Publication « CSTC- Contact n° 34 », CSTC, février 2012 : *Les Techniques de fixation des capteurs solaires sur les toitures inclinées.*
- Publication « CSTC-Contact n° 37 », CSTC, janvier

2013 : *Dimensionnement et assemblage.*

- Publication « CSTC-Contact n° 46 », CSTC, février 2015 : *Crochets de sécurité : bien choisis... bien fixés !*

- Fascicule n° 110 du CNAC-NAV B : Travaux de toiture, 2<sup>e</sup> trimestre 2016.

- NBN EN 517 : Accessoires préfabriqués pour couverture - Crochets de sécurité, avril 2006.

- NBN EN 795 : Équipement de protection individuelle contre les chutes - Dispositifs d'ancrage, septembre 2012.

- Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil.

- Publication Monumentenwacht Vlanderen vzw : *Veiligheid in toegankelijkheid van zolders, kapruimtes, daken en gotten*, octobre 2014.

### • Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles :

« Crochet d'échelle », « crochet de sécurité », « crochet de service », « crochet de toit », autant d'appellations qui semblent revêtir la même signification et pourtant, le choix du terme utilisé peut avoir un impact non négligeable sur la mise en œuvre du crochet et surtout sur les conséquences à long terme (essais de résistance, entretien). La présente FARCC traitera, à dessein, des « crochets de service », le terme « crochet de sécurité » étant volontairement ignoré.

Selon la norme NBN EN 517, toujours en vigueur lors de la rédaction de la FARCC, il existe deux types de crochets :

- crochets de type A, dont le rôle est d'absorber les efforts de traction agissant dans le sens de la pente de la couverture.

- crochets de type B, dont le rôle est d'absorber les efforts de traction agissant dans le sens de la pente de la couverture mais également dans le sens opposé, et dans les sens perpendiculaires et parallèles au plan de la couverture.

De manière générale, sur les chantiers concernant la restauration de monuments classés, de nombreux couvreurs actifs dans le secteur confirment ne pas se fier systématiquement aux crochets de service présents *in situ*. Dès lors, la question qui se pose est : est-il encore nécessaire de placer des crochets de service ? Sachant que les principaux concernés ne les utiliseront probablement pas et que leur présence représente, malgré une bonne mise en œuvre, un risque ponctuel pour l'étanchéité de la couverture. Un cas n'est pas l'autre et chaque situation doit être étudiée spécifiquement.

Si la situation géographique des lieux permet un accès aisé à des engins type « nacelle élévatrice » ou autres, et avec l'accord écrit préalable du coordinateur santé-sécurité, on pourra envisager la suppression des crochets de service à la seule et unique condition que les instructions concernant les futurs accès à la couverture soient consignées dans un rapport qui sera obligatoirement annexé au dossier d'intervention ultérieure (D.I.U.) selon les modalités de l'annexe I, partie C de l'arrêté royal du 25 janvier 2001.

De plus en plus souvent, le crochet de service traditionnel est remplacé par un passe-barre ou un passe-corde en plomb. Comme son nom l'indique, le passe-barre permet le passage de barres d'échafaudage. Le passe-corde quant à lui permet le passage de cordes. Dans tous les cas, ces orifices doivent permettre le passage aisé d'éléments de sécurité (cordes, sangles, etc.) sans abîmer ces derniers. Ces éléments peuvent également participer, s'ils sont bien positionnés, à la ventilation naturelle de la toiture quand elle est souhaitée.



© SPW



Pour raison esthétique © SPW

• **Aide à la prescription :**

Dans le cas où le crochet de service est indispensable :

Préambule : en aucun cas les crochets mis en œuvre ne seront considérés comme des crochets de « sécurité ».

Préalablement à la fixation du crochet, l'état sanitaire du support, généralement un chevron, sera vérifié afin de s'assurer de sa résistance. Il sera exempt de nœud non adhérent, de poche de résine, de pourriture et offrira la section suffisante pour recevoir les fixations du crochet dans l'axe du chevron. En cas de doute, le chevron sera remplacé « d'appui à appui » par une pièce de même nature et de même section, si elle est suffisante.

La largeur de chevron minimale nécessaire pour les fixations des crochets est calculée comme suit : largeur utile = 5 fois le  $\varnothing$  de la fixation (pour les vis dont le  $\varnothing < 6$  mm) de part et d'autre de celle-ci, soit pour une vis d'un  $\varnothing 6$ , une largeur min. de chevron de 60 mm. À noter que pour les vis dont le  $\varnothing$  est  $>$  à 6 mm, un avant-trou est obligatoire.

Une fiche de sécurité devra être transmise et approuvée par la direction de chantier y compris le coordinateur sécurité-santé. Cette fiche sera obligatoirement annexée au dossier d'intervention ultérieure (D.I.U.).

Les crochets de service seront en Inox austénitique (minimum AISI 304 ou EN 1.4301). Ils seront thermo-laqués à l'aide d'une peinture en poudre époxy de teinte anthracite.

Ils bénéficieront du marquage « CE » et seront conformes à la norme NBN EN 517.

Les crochets auront un fond cintré et auront une section circulaire d'un diamètre minimum de 16 mm. Ils se termineront par un plat parfaitement régulier permettant leur fixation au support. Les crochets à profils plats et fond trapézoïdal seront écartés pour des raisons esthétiques.

Ils seront munis, à leur base, d'un œillet permettant de fixer une longe, un harnais, un mousqueton, une corde, etc.

Ils seront fixés dans les chevrons à l'aide de 3 à 5 vis en Inox, selon les recommandations du fabricant, sur une profondeur minimum de 50 mm. Ils ne reposeront sur aucune ardoise.

Afin d'assurer la plus parfaite des étanchéités au passage des crochets, la partie supérieure du crochet sera recouverte par-dessous et par-dessus à l'aide d'un noquet de plomb de 1,25 mm d'épaisseur ayant un format identique aux ardoises *in situ*. Les recouvrements horizontaux et verticaux répondront aux mêmes exigences que celles pour les ardoises naturelles. Chaque feuille de plomb sera préalablement traitée à l'aide d'une huile de patine.



Resserrage en ardoises naturelles de l'embouchure des passe-cordes. Techniquement, l'un comme l'autre sont satisfaisants mais une bonne prescription dans le cahier des charges permettra d'améliorer l'esthétique (photo de droite) © SPW

L'écartement entre les crochets sera de maximum 2,80 m. Ils seront placés horizontalement afin de permettre, si nécessaire, la pose d'un élément de support.

Un démontage ponctuel afin de permettre un contrôle aléatoire de la fixation sera organisé avant la réception des travaux.

Dans le cas où le crochet de service est remplacé au profit d'un passe-barre et/ou passe-corde :

Le choix de ne pas installer les crochets d'échelle doit impérativement être fondé sur la base d'une analyse de risques qui définira précisément les moyens d'action à mettre en œuvre pour assurer l'accès aux différentes zones de la couverture en toute sécurité. Ces instructions seront consignées dans le D.I.U.

Le passe-barre/corde sera élaboré à l'aide de feuilles de plomb d'une épaisseur minimum de 3 mm. La largeur de l'embouchure sera de minimum 60 mm. Son rôle premier sera de permettre un accès à des points d'ancrage accessibles et vérifiables notamment dans la charpente. Il ne sera jamais considéré comme un organe de sécurité, contrairement aux points d'ancrage.

Il sera soudé, selon le procédé de l'autogène, sur une platine en plomb de minimum 2,50 mm d'épaisseur. Celle-ci aura le même format que les ardoises mises en œuvre. En partie inférieure, un pli rechassé, sur 15 mm, sera façonné et sera aligné avec le rang d'ardoises correspondant le mieux

En sous-face, un doublage de la platine se fera à l'aide d'une feuille de cuivre de 0,60 mm, de même format, afin de recueillir les pénétrations d'eau accidentelles, d'éviter les déformations du plomb mais également d'assurer la fermeture de l'embouchure du passe-barre/corde grâce à la découpe d'une languette ayant le même format que l'embouchure. Celle-ci sera perforée de quelques trous ( $\varnothing 5-6$  mm) permettant la ventilation éventuellement souhaitée du complexe « toiture », mais empêchant l'entrée de petits animaux.

En ce qui concerne le passe-corde, l'angle de l'embouchure sera perpendiculaire au plan de la



couverture. Sa partie inférieure sera formée par un ourlet plein facilitant le glissement d'une corde. Il doit permettre le passage aisé de cordes, ou autres, assurant l'installation d'E.P.I. à l'intérieur de la charpente.

En ce qui concerne le passe-barre, l'angle de l'embouchure se situera entre la perpendiculaire au plan de couverture et la verticale afin de limiter au maximum les pénétrations d'eau accidentelles. Dans tous les cas, le passe-barre doit permettre la pénétration, à l'horizontale, d'une barre d'échafaudage standard d'un  $\varnothing$  de 50 mm. Un trou dans le voligeage ayant les mêmes caractéristiques sera également réalisé. Dans la mesure du possible, et dans la perspective d'une future installation de chantier, les passe-barres seront positionnés en vis-à-vis, d'un pan à l'autre de la couverture. Un contrôle *in situ*, de l'orientation de l'embouchure, à l'aide d'un tube d'échafaudage, sera réalisé lors de la réception des travaux.

Les ardoises périphériques épouseront au plus près (3 à 5 mm) la forme supérieure arrondie du passe-barre/corde.

Un schéma de positionnement des passe-barres/cordes sera préalablement établi et approuvé par la direction de chantier avant leur mise en œuvre. Ils seront posés et organisés de manière telle à assurer les meilleures conditions de sécurité possible notamment en permettant d'éviter l'effet pendulaire en cas de chute. Dans la mesure du possible les alignements seront élégants et esthétiquement satisfaisants.

Fiche coordonnée par Jean-Christophe SCAILLET, SPW / DGO4 / Patrimoine / Direction de la restauration du patrimoine / Cellule d'appui et contrôle technique

## Une 4<sup>e</sup> édition du hors-série du Journal de la Restauration

Ce numéro spécial, édité en étroite collaboration avec la Direction de la Restauration du Patrimoine, qui signe l'ensemble du manuscrit, en est ce printemps à sa quatrième édition. Conçu selon le même modèle que les précédents, ce numéro reprend dans le détail le suivi mené par la Direction de la Restauration du Patrimoine sur les chantiers de restauration wallons mais également l'ensemble des opérations de maintenance et des interventions sur le Petit Patrimoine populaire wallon. Il fait en outre le point sur l'état sanitaire des monuments. Qu'il s'agisse

d'opérations achevées ou en cours en 2015, ce ne sont pas moins de 123 chantiers de restauration qui sont évoqués dans ces pages, parmi lesquels 76 terminés en 2015 et 47 toujours en cours. De même, 85 dossiers de maintenance ont été traités, tout comme 78 dossiers de mise en valeur et de restauration du Petit Patrimoine populaire wallon. Le corpus des fiches d'état sanitaire de monuments classés a en outre été complété par 37 nouvelles fiches. En bref, ce fascicule dresse un bilan synthétique des travaux en cours ou achevés depuis peu sur le patrimoine wallon.

## Classements et subsides récents

L'église Saint-Christophe de Celles bénéficiera d'un subside à la restauration de près de 476.000 €. Cette église classée, entièrement reconstruite en 1906, conserve une tour gothique entamée au XV<sup>e</sup> siècle et terminée en 1512. Cette tour nécessite à présent une restauration complète. Les travaux prévus concernent le démontage et la démolition de certains éléments préalablement à la restauration proprement dite de la charpente du clocher. Celle-ci comprendra également des interventions sur la maçonnerie et le nettoyage des planchers de l'escalier et de la tour afin de mettre en place le nouveau voligeage ainsi que la couverture d'ardoises naturelles. Des ouvrages métalliques seront également restaurés, ce qui s'ajoutera aux travaux de menuiserie extérieure et de protection des vitraux prévus.

L'ancien mont-de-piété de Namur fera l'objet d'un subside à la restauration de plus de 360.000 €. Ce bâtiment est également connu sous le nom de « Cobergher », du nom de son fondateur Wenceslas Cobergher, surintendant général aux monts-de-piété des Pays-Bas espagnols. L'édifice de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle fait partie intégrante de l'ensemble construit entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle qui accueille depuis de nombreuses années l'Académie des Beaux-Arts, rue du Lombard, objet depuis quelques années de travaux qui comprendront prochainement la restauration des façades, toitures et châssis de ce bâtiment si particulier dans l'histoire namuroise.

Une subvention de 610.000 € sera de même été allouée aux travaux de restauration du mur de soutènement du terrain de jeu de balle pelote de l'abbaye de Floreffe, inscrite sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie. Ce mur fait partie des nombreux murs de soutènement rendus nécessaires par la configuration du site. Ces derniers, les murs de clôture ainsi que le bief situé entre les deux moulins de l'abbaye font en effet depuis 2014 l'objet d'une mesure d'extension du classement comme monument de l'abbaye.



Vue aérienne de l'abbaye de Floreffe. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

Les travaux de restauration de la façade baroque de la chapelle de l'ancien couvent des Visitandines à Mons profiteront également d'une subvention d'un peu plus de 420.000 €. La restauration de cette façade se veut la première phase de travaux destinés à créer une salle de lecture au cœur du cloître de cet ancien couvent des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, supprimé à la Révolution. Après plusieurs affectations l'ancien couvent abrite actuellement le Rectorat de l'Université de Mons, institution qui souhaite y concentrer ses collections en une bibliothèque unique.

L'église Saint-Pierre aux Liens d'Ellezelles verra également ses travaux de restauration subventionnés à hauteur de 344.000 €. L'état de conservation de cette église, qui constitue un bel exemple de l'évolution de l'architecture religieuse dans nos régions du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, nécessite en effet, en dépit de travaux réguliers d'entretien, une intervention de grande ampleur concentrée sur les façades de l'édifice.

Enfin, une subvention d'un peu moins de 420.000 € interviendra dans le financement des travaux de restauration de l'intérieur classé du presbytère de Pont-à-Celles (hall d'entrée et escalier hélicoïdal, plafonds stuqués, menuiserie intérieure, dallage, etc.). Ces travaux, la dernière phase d'une restauration d'ampleur, permettront de réaffecter cet ancien prieuré de Prémontrés du XVIII<sup>e</sup> siècle en bibliothèque communale.

Wallonie  
Institut du Patrimoine

# La Lettre du Patrimoine

SPW  
Patrimoine

---

Trimestriel - Édition spéciale - Juin - Juillet 2016 - Bureau de dépôt: Liège X - 951007

## Numéro spécial du Journal de la Restauration : chantiers 2015

Le numéro spécial de La Lettre du Patrimoine présente, pour la quatrième année consécutive, le bilan des chantiers de restauration subventionnés en 2015 par le SPW / ODG4 (Département du patrimoine / Direction de la restauration). Découvrez les chantiers réalisés. Le nombre et les caractéristiques des chantiers sont au sommaire de ce numéro spécial. Les fiches techniques des chantiers sont disponibles sur le site du SPW.

RESTAURATION

MAINTENANCE

PPP

ÉTAT SANITAIRE

Le bilan des chantiers de restauration subventionnés en 2015 par le SPW / ODG4 (Département du patrimoine / Direction de la restauration). Découvrez les chantiers réalisés. Le nombre et les caractéristiques des chantiers sont au sommaire de ce numéro spécial. Les fiches techniques des chantiers sont disponibles sur le site du SPW.

Le numéro spécial de La Lettre du Patrimoine présente, pour la quatrième année consécutive, le bilan des chantiers de restauration subventionnés en 2015 par le SPW / ODG4 (Département du patrimoine / Direction de la restauration). Découvrez les chantiers réalisés. Le nombre et les caractéristiques des chantiers sont au sommaire de ce numéro spécial. Les fiches techniques des chantiers sont disponibles sur le site du SPW.

Le numéro spécial de La Lettre du Patrimoine présente, pour la quatrième année consécutive, le bilan des chantiers de restauration subventionnés en 2015 par le SPW / ODG4 (Département du patrimoine / Direction de la restauration). Découvrez les chantiers réalisés. Le nombre et les caractéristiques des chantiers sont au sommaire de ce numéro spécial. Les fiches techniques des chantiers sont disponibles sur le site du SPW.

Le numéro spécial de La Lettre du Patrimoine présente, pour la quatrième année consécutive, le bilan des chantiers de restauration subventionnés en 2015 par le SPW / ODG4 (Département du patrimoine / Direction de la restauration). Découvrez les chantiers réalisés. Le nombre et les caractéristiques des chantiers sont au sommaire de ce numéro spécial. Les fiches techniques des chantiers sont disponibles sur le site du SPW.

Le numéro spécial de La Lettre du Patrimoine présente, pour la quatrième année consécutive, le bilan des chantiers de restauration subventionnés en 2015 par le SPW / ODG4 (Département du patrimoine / Direction de la restauration). Découvrez les chantiers réalisés. Le nombre et les caractéristiques des chantiers sont au sommaire de ce numéro spécial. Les fiches techniques des chantiers sont disponibles sur le site du SPW.

Le numéro spécial de La Lettre du Patrimoine présente, pour la quatrième année consécutive, le bilan des chantiers de restauration subventionnés en 2015 par le SPW / ODG4 (Département du patrimoine / Direction de la restauration). Découvrez les chantiers réalisés. Le nombre et les caractéristiques des chantiers sont au sommaire de ce numéro spécial. Les fiches techniques des chantiers sont disponibles sur le site du SPW.

Le numéro spécial de La Lettre du Patrimoine présente, pour la quatrième année consécutive, le bilan des chantiers de restauration subventionnés en 2015 par le SPW / ODG4 (Département du patrimoine / Direction de la restauration). Découvrez les chantiers réalisés. Le nombre et les caractéristiques des chantiers sont au sommaire de ce numéro spécial. Les fiches techniques des chantiers sont disponibles sur le site du SPW.



Le village de Grandhan. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

Le centre du village de Grandhan, dans la commune de Durbu, bénéficie dorénavant d'une mesure de classement au titre d'ensemble architectural. Jusqu'il y a peu, seule la tour dite de justice était classée comme monument. Le château-ferme des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, dont cette tour occupe un angle, ainsi que l'église Saint-Georges sont désormais couverts par cette récente mesure. Une zone de protection vise de même à préserver les qualités paysagères de l'ensemble, lové dans un méandre de l'Ourthe, en englobant à la fois un vieux tilleul situé non loin de l'église et les murs de clôture du cimetière.

Témoignage de l'Exposition universelle de 1905, le pont Mativa, enjambant la dérivation de la Meuse à Liège, fait pour sa part l'objet d'une mesure de classement comme monument. Ce pont appelé aussi « passerelle Hennebique », du nom de son concepteur, par ailleurs inventeur d'un système constructif en béton armé breveté, rejoint deux autres ponts érigés en vue de cette exposition universelle et classés, le pont de Fagnée et celui de Féttinne, qui le prolonge. Si ces deux ponts disposent d'une structure de métal, le pont Mativa et son arche unique d'une portée centrale de 55 m est l'un des premiers ponts construits en béton armé, sinon le plus ancien de ce type en Wallonie.

## Les sites funéraires et mémoriels de la Grande Guerre : 6<sup>e</sup> bien wallon inscrit sur la liste du patrimoine mondial ?



© SPW



© SPW

2018 approche à grands pas ! Comme chacun le sait, cette année marquera le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre. Cet événement exceptionnel pourrait être associé à l'inscription des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale sur la liste du patrimoine mondial. En effet, c'est en juillet 2018 que le Comité du patrimoine mondial statuera sur la proposition conjointe de la Belgique et de la France.

Voilà plusieurs années que les partenaires belges et français travaillent sur ce dossier transnational. Il s'agit d'une candidature en série qui regroupe un ensemble significatif de sites funéraires et mémoriels résultant de la Première Guerre mondiale, rupture majeure dans l'histoire de l'humanité. Par-delà cette rupture, c'est également la généralisation d'un nouveau culte des morts qui est mise en avant. Toutes les parties au conflit construisent des cimetières militaires répondant à des codes précis et constitués de tombes individuelles se répétant. Ces modèles sont toujours d'actualité aujourd'hui à travers le monde. Les noms gravés sur les mémoriaux incarnent la volonté de

garder le nom des combattants dont le corps n'a pu être retrouvé ou identifié. Une centaine de sites ont été sélectionnés parmi les plusieurs milliers qui jalonnent la zone du front ouest de la mer du Nord à la frontière franco-suisse.

En Wallonie, sept sites ont été choisis. Chaque sensibilité ayant combattu sur le sol wallon est représentée dans la sélection. De même, chaque « étape » géographique du conflit depuis le début « officiel » de la guerre en août 1914 à Liège jusqu'à l'enlèvement du conflit dans les tranchées de Comines est également présente dans la liste proposée au patrimoine mondial :

- les carrés militaires de Robermont : cette partie du cimetière, bien connu des Liégeois, regroupe des soldats de six nationalités dont de nombreux militaires belges ;
- la nécropole du fort de Loncin : reconnu au titre de nécropole nationale en 2014, le site abrite les dépouilles de 350 soldats ensevelis sous les

décombres après l'explosion du fort en août 1914 ou réunis dans une crypte aménagée dans le fort ;

- les cimetières de Tintigny : ils témoignent de la guerre des frontières et de la journée du 22 août 1914 qui fut la plus meurtrière de la Première Guerre mondiale. Les cimetières français de l'Orée de la Forêt et du Plateau comptent 3.500 tombes. Quant à la nécropole franco-allemande du Radan, elle accueille plus de 800 soldats ;
- le cimetière des Fusillés de Tamines : ce lieu exceptionnel est le seul site de la sélection à représenter la composante civile. Il commémore la mémoire de 364 habitants de Tamines qui furent fusillés le 22 août 1914 ;
- le cimetière de la Belle-Motte à Aiseau-Presles : il s'agit du plus grand cimetière militaire français de Wallonie dans lequel reposent 4.057 soldats tombés lors de la bataille de Charleroi ;
- le cimetière militaire de Saint-Symphorien : conçue comme un parc-cimetière, cette nécropole binationale abrite 513 soldats du *Commonwealth* et de l'armée allemande décédés durant la bataille de Mons. Elle a la particularité d'accueillir les dépouilles des premier et dernier soldats britanniques morts pendant la Première Guerre ;
- les cimetières de Ploegsteert et le mémorial : la région de Comines-Warneton est la seule partie du territoire wallon à avoir été concernée par la guerre de position. Cette petite commune hennuyère compte une vingtaine de cimetières du *Commonwealth* sur son territoire, huit d'entre eux ont été sélectionnés en raison de leur proximité les uns des autres : *Hyde Park Corner Cemetery*, *Berks Cemetery Extension*, *Prowse Point Military Cemetery*, *Mud Corner Cemetery*, *Toronto Avenue Cemetery*, *Ploegsteert Wood Military Cemetery*, *Rifle House Cemetery*, *Strand Military Cemetery*.

Les partenaires s'activent pour déposer le dossier final au Centre du patrimoine mondial en janvier 2017.

La Direction de la Protection du Patrimoine



© SPW

## L'utilisation de l'ardoise comme matériau de couverture en province de Luxembourg

La présence d'ardoises dans les ruines de bâtiments gallo-romains est seulement mentionnée à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle. En 1901, C.-J. Comhaire relate ses découvertes dans l'agglomération routière de Vervoz (commune de Clavier, province de Liège). La tuile est plus habituelle dans ce genre de contexte. Afin d'étayer son propos, il fait référence à l'*Histoire naturelle* de Pline qui mentionne le recours à une technique particulière en Province Belgique : le sciage de pierres blanches pour couvrir les toits. La pose des plaques sciées que l'auteur antique nomme *opus pavonaceum* ferait allusion aux plumes de paon. À partir des années cinquante du siècle dernier, les fouilles se multiplient en Ardenne et Lorraine belge apportant de nouveaux éléments au sujet de ce mode de couverture. Actuellement une trentaine de sites sont répertoriés (fig. 1).

La forme des ardoises découvertes dans notre contexte régional est hexagonale. Il s'agit d'un carré sur pointe avec les angles latéraux abattus. Elles sont posées les unes à côté des autres en rangées horizontales et leurs côtés forment des angles à 45° par rapport aux lignes de faitage et d'égout. C'est au niveau de l'épaulement que les ardoises d'un même niveau se touchent et s'alignent. La dimension de ce petit côté correspond au recouvrement des lits d'ardoises et est fort proche

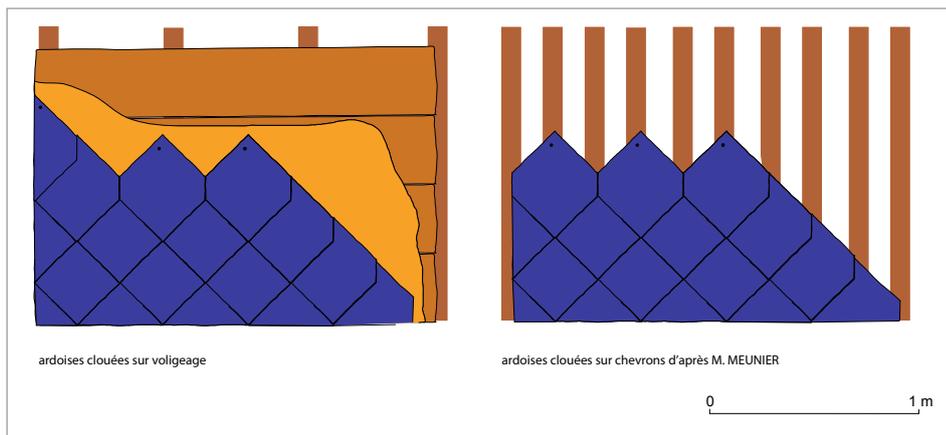


Fig. 2. Restitution d'une toiture d'après M. Meunier et nouvelle proposition avec voligeage complet © SPW

du tiers de la longueur. Le pureau (ou partie visible de l'ardoise) correspond donc plus ou moins aux deux tiers de la longueur de celle-ci. Le type de pose exige un format unique par pan de toiture. Plusieurs formats ont été découverts sur les sites luxembourgeois, ils varient entre 25 cm et 43 cm. L'épaisseur est par contre toujours comprise entre 1,50 et 2,50 cm. Ces ardoises massives ont des épaisseurs irrégulières. La partie la plus fine de la plaque est sélectionnée pour y implanter la fixation. Les poids sont variables. Les ardoises de la villa de Méresval à Houffalize/Mont pèsent entre 5 et 6,30 kg. La seule pièce complète à Arlon pèse 3,80 kg.

Les pierres utilisées à Arlon sont des phyllades gris foncé, pyriteux et non carbonatés. Elles proviennent des bassins ardoisiers de l'Ardenne du sud appartenant au Dévonien inférieur : Martelange, Herbeumont, Alle et Neufchâteau. La couleur rosâtre des ardoises utilisées dans la villa de Nadrin à Houffalize trouvent probablement leur origine dans le bassin de Vielsalm.

En 1964, une première proposition de restitution de pose d'ardoises gallo-romaines est faite à partir des découvertes réalisées dans la villa de Fin-de-Ville à Houffalize/Mont (fig. 2).

Elle nécessite un réseau très serré de chevrons puisque chaque ardoise est fixée à une vingtaine de centimètres de sa voisine. La comparaison avec les toitures traditionnelles en Ardenne pourrait mener à une autre solution technique bien éprouvée. Les toits sont également couverts d'épaisses ardoises posées au clou et appelées cherbains. L'avantage de cette technique empêchant tout glissement est de permettre la réalisation de pans de toiture plus pentus atteignant 30° à 45°. Les chevrons sont recouverts par un voligeage complet (c'est-à-dire un plancher jointif) sur lequel est étendue une couche d'argile extraite localement. Cette couche permet une parfaite étanchéité à l'air, isolant ainsi l'espace intérieur du bâtiment. L'irrégularité des plaques de schiste est également absorbée par cette couche malléable lors de la pose. Le voligeage présente également l'avantage de contreventer une charpente beaucoup moins dense. À Arlon, l'examen du comblement de plusieurs caves après incendie a mis en évidence la présence importante d'argile mélangée aux débris d'ardoises. Ceci pourrait être l'indice de l'usage de cette solution technique.

L'aire de répartition des bâtiments couverts d'ardoises se superpose parfaitement à l'occupation gallo-romaine de la province de Luxembourg. Il est à remarquer que toutes les agglomérations sont représentées : Arlon, Virton, Chameleux. Les agglomérations situées en dehors du contexte administratif provincial actuel comme celles de Vervoz à Clavier, Mamer au Grand-Duché de Luxembourg, Bâillon et Lavoye dans le Département de la Meuse présentent de nombreuses traces d'utilisation de l'ardoise. Des découvertes récentes ont été également faites dans le Département des Ardennes. Trèves, le chef-lieu de la Trévirie, n'est pas en reste puisqu'il a révélé plusieurs contextes avec ardoises de couverture. Le rôle pivot de ces centres urbains au niveau de l'exploitation des ressources locales et de leur distribution commerciale est encore une fois démontré.

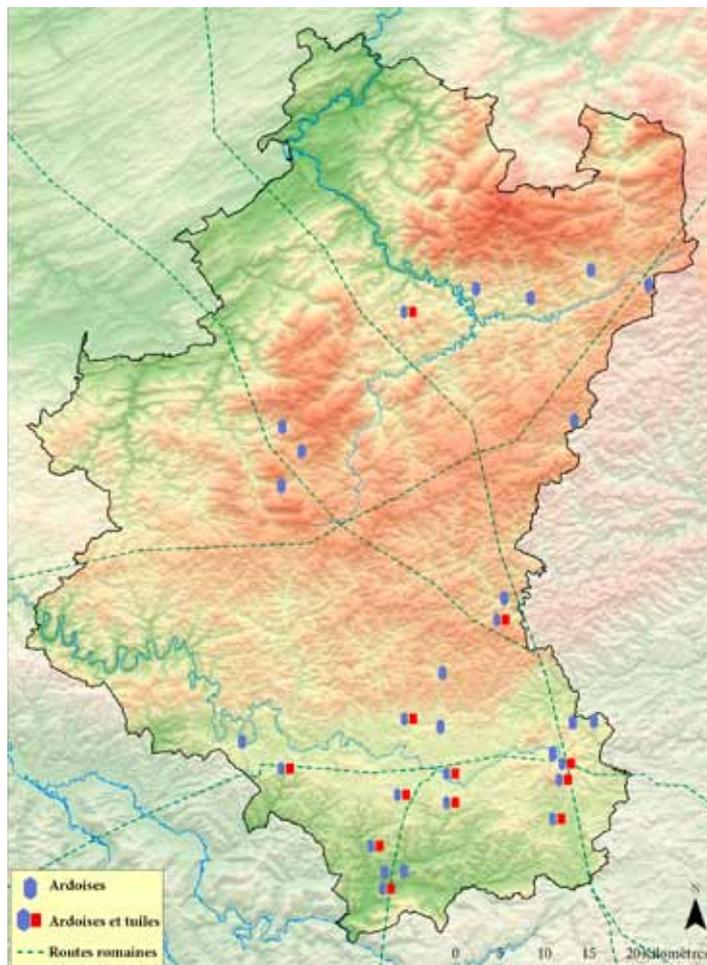


Fig. 1. Carte de répartition des sites ayant révélé des ardoises © SPW

Denis HENROTAY

## Les grenats à l'époque mérovingienne\*



Fibules cloisonnées incrustées de grenats. Cimetière de Bossut-Gottechain. Photo R. Gilles © SPW-DPat.

### Introduction

Le grenat, pierre ornementale utilisée abondamment dans l'orfèvrerie mérovingienne, suscite depuis longtemps des questions sur sa provenance et les raisons de son immense succès dans presque toute l'Europe aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles apr. J.-C. En effet, c'est par milliers que les archéologues les découvrent dans les tombes de cette époque, sur des objets tels que des fibules, boucles d'oreilles, bagues, épingles ou boucles de ceintures. Ils sont utilisés en fines plaquettes et, plus rarement, sous la forme de petites perles symbolisant des yeux sur certaines fibules animalières. Lorsqu'ils ont été taillés en plaquettes, leur éclat est souvent renforcé par la présence sous-jacente de feuilles d'or gaufrées. L'utilisation du grenat dans nos régions atteint son apogée au dernier quart du V<sup>e</sup> siècle et au début du VI<sup>e</sup> siècle, période au cours de laquelle il ne semble pas réservé à une élite. Elle décroît ensuite peu à peu, avant de cesser au cours du VII<sup>e</sup> siècle.

Le terme grenat désigne une famille de minéraux identiques par leur structure mais dont la composition est variable. Les grenats de qualité gemme les plus fréquents sont les almandins (Si, Al, Fe) et les pyropes



Fibules en forme de chevaux dont les yeux sont représentés par des grenats. Cimetière de Bossut-Gottechain. Photo L. Baty © SPW-DPat.

(Si, Al, Mg) mais des mélanges entre ces deux pôles purs existent dans presque toutes les proportions, et de nombreux éléments traces peuvent être présents. Du fait de cette variabilité dans la composition, les grenats ont des couleurs variées (rouge, orange, jaune, vert). Toutefois seule la variété rouge/violette a été utilisée dans l'orfèvrerie mérovingienne.

### L'étude

C'est à la suite de la fouille du cimetière mérovingien de Bossut-Gottechain (commune de Grez-Doiceau) qu'un projet d'analyse des grenats provenant des cimetières mérovingiens de Belgique a été développé par les auteurs, afin d'identifier leur origine. L'idée était dans l'air, plusieurs études importantes étant en cours depuis le début des années 2000, en France notamment. Toutes études confondues, plus de 5.000 grenats issus de sites archéologiques de toute l'Europe ont été analysés à ce jour.

La méthode principale utilisée pour déterminer la composition élémentaire des grenats est la méthode PIXE, telle que mise au point par T. Calligaro au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF, Palais du Louvre, Paris). Celle-ci consiste à envoyer sur l'objet à analyser un faisceau de protons produits dans un cyclotron,

et à mesurer l'énergie des rayons X émis, caractéristiques des atomes présents. La méthode est non destructive et facile à mettre en œuvre, les objets restant à l'air libre et ne devant pas subir de traitement préalable. Cette technique a été développée par la suite au Centre européen d'Archéométrie (CEA) de l'Université de Liège (Institut de Physique nucléaire, atomique et de Spectroscopie).

Les analyses de grenats provenant de sites belges ont été faites au CEA de Liège en 2007/2008, au C2RMF à Paris en 2016. Environ un millier de pierres ont été étudiées, provenant de 15 cimetières belges : Bossut-Gottechain (le plus important : plus de 460 grenats sur 71 objets), Broechem, Verlainne « Oudoumont » et « Le Jointy », Quaregnon, Namur, Samson, Marilles, Harmignies, Franchimont, Hailot, Rognée, Anderlecht, Sint-Gillis-bij-Dendermonde et Rosmeer. Presque tous les grenats fournis par les quatre premiers sites ont été étudiés. Les autres objets ont été choisis en fonction de leur datation, les grenats les plus précoces (V<sup>e</sup> siècle) et les plus tardifs (fin du VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles) ayant été privilégiés pour leur rareté.

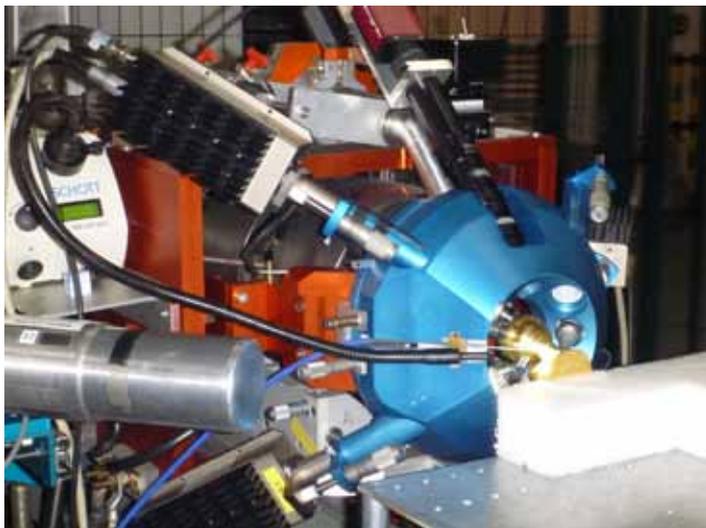
### Résultats

Nos résultats se basent largement sur le travail effectué par T. Calligaro et P. Périn (voir la bibliographie). Ceux-ci ont identifié six groupes de grenats de compositions et de provenances distinctes : des almandins (types I et II), des pyropes (types IV et V) et des grenats de composition intermédiaire almandins/pyropes (types IIIa et IIIb). Les types I, II et IIIa proviennent vraisemblablement de différentes régions d'Inde, le type IIIb du Sri Lanka, le type IV peut-être du Portugal, et le type V de Bohême. Les types I et II (de loin majoritaires) et IIIa et b sont présents aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, tandis que les types IV et V n'apparaissent qu'à la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Les grenats d'Inde et du Sri Lanka n'arrivent donc plus en Occident au VII<sup>e</sup> siècle. Ils sont alors remplacés par des grenats européens mais ceux-ci, plus petits et peut-être plus coûteux, ne suffisent pas à subvenir aux besoins. Les



Analyse PIXE des grenats sur une fibule ansée digitée du cimetière de Bossut-Gottechain, au CEA (Liège) © SPW

## [ Les Nouvelles de l'Archéologie ]



Analyse PIXE des grenats d'une fibule de Rosmeer, au C2RMF (Paris) © SPW

grenats disparaissent alors peu à peu de l'orfèvrerie mérovingienne.

Quelques constatations peuvent être faites à partir des analyses des grenats trouvés en Belgique. Le type I est largement dominant, plus encore qu'en France. Le type V, rare, est toutefois présent exclusivement et en grande quantité sur deux fibules polylobées du VII<sup>e</sup> siècle, provenant de Quaregnon et Rognée. Les types IIIb et IV n'ont pas été observés. Notons qu'une boucle de ceinture de Broechem contenait une plaquette en verre rouge imitant le grenat, cas unique jusqu'ici en Belgique mais déjà signalé en France. À l'échelle européenne, on constate que les proportions entre différents types varient selon les régions, indiquant probablement des modes

d'approvisionnement différents. On peut ainsi se demander si les fibules de Quaregnon et Rognée, qui se ressemblent très fort, ne sont pas des importations d'une région plus proche de la Bohême. Les recherches, toujours en cours, devraient permettre de mieux replacer le commerce des grenats dans le contexte économique de l'époque.

Olivier VRIELYNCK  
et François MATHIS

\* Cette étude est réalisée en collaboration avec le C2RMF de Paris et le CEA de Liège. La dernière campagne d'analyses au C2RMF a été financée par le programme IPERION CH (*Integrated Platform for the European Research Infrastructure on Cultural Heritage*). Nous remercions chaleureusement R. Annaert (Erfgoedonderzoeker archeologie), G. Destexhe (Société archéologique de Hesbaye), A. De Poorter (Musées royaux d'Art et d'Histoire), M. Denis (SPW / DGO4), ainsi que le musée archéologique de Namur et le musée gallo-romain provincial de Tongres.

### Bibliographie

CALLIGARO T., PÉRIN P., VALLET F. et POIROT J.-P., *Contribution à l'étude des grenats mérovingiens*, *Antiquités Nationales*, 38, 2006-7, p. 11-144.

GILG H. A., GAST N. et CALLIGARO T., *Vom Karfunkelstein* dans WAMSER L. (dir.), *Karfunkelstein und Seide. Neue Schätze aus Bayerns Frühzeit* dans *Ausstellungskataloge der Archäologischen Staatssammlung*, München, Regensburg, 2010, p. 87-100.

MATHIS F., ANNAERT R., DE POORTER A. et VRIELYNCK O., *Use and supply of garnet in Merovingian time : an archaeometrical study*, *Archaeometry*, à paraître.

PÉRIN P., *Portrait posthume d'une reine mérovingienne. Arégonde († C. 580), épouse de Clotaire I<sup>er</sup> († 561) et mère de Chilpéric I<sup>er</sup> († 584)* dans *Le corti nell'alto Medioevo (Spoleto, 24-29 aprile 2014)*, Spolète, 2015, p. 1001-1048.

Les fibules de Quaregnon et Rognée  
© SPW et Société archéologique de Namur



## « Des « barbares » dans l'Empire romain » : témoignages des fouilles de l'établissement germanique de Nereth à Baelen

L'exposition « Des « barbares » dans l'Empire romain », visible jusqu'en été au Grand Curtius à Liège, illustre le résultat des fouilles menées sur le site de Nereth à Baelen en 2003, lors de l'opération archéologique préalable aux travaux de construction de la ligne du TGV. Elle porte plus particulièrement sur une page de son histoire, celle de l'installation au cours

de l'Antiquité tardive de peuplades germaniques en Gaule romaine. La présence d'une ou plusieurs familles germaniques est ainsi attestée à Nereth au IV<sup>e</sup> siècle, mais aussi celle de contingents militaires.

Cette exposition a été réalisée par le SPW / DGO4 / Service de l'Archéologie en province de Liège (DLG1), avec le concours du Service de l'Archéologie en province du Brabant wallon (DBtw) et de la Direction de l'Archéologie (DPat). Elle offre une explication illustrée des vestiges et bâtiments découverts sur le site. Le matériel archéologique présente les activités quotidiennes pratiquées, comme l'élevage et l'agriculture, ainsi que les aspects d'ordre militaire. Des dessins accompagnant les objets permettent de les comprendre dans leur

contexte d'utilisation. Par ailleurs, des textes retracent l'histoire de la germanisation de la Gaule et guident le promeneur dans sa visite. Un parcours ludique, basé sur l'observation des objets exposés, est proposé aux enfants. Enfin, l'exposition aborde brièvement le thème d'autres découvertes remarquables effectuées à Baelen, liées à la paléoméallurgie durant le Haut-Empire romain, avec la présentation de matériel et d'une maquette.

Un fascicule de 32 pages reflète le contenu de cette exposition et est disponible sur simple demande à l'accueil du musée.

Direction de l'Archéologie



### Plus d'informations

Grand Curtius, Féronstrée, 136  
à 4000 Liège  
+32 (0)4 / 221 68 17

[infograndcurtius@liege.be](mailto:infograndcurtius@liege.be)  
[www.grandcurtiusliege.be](http://www.grandcurtiusliege.be)

## Mise au jour des vestiges de la première église Sainte-Aldegonde à Balâtre (Jemeppe-sur-Sambre)\*

Perché sur le flanc d'un vallon drainé par la Ligne, un affluent de l'Orneau, le village de Balâtre est situé à 7 km de Jemeppe-sur-Sambre. Ce hameau possède des origines anciennes, dont le château-ferme, ancien siège de la seigneurie et daté des XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, est l'un des témoins.

Au printemps 2015, le Service de l'Archéologie de la Direction extérieure de Namur est intervenu au lieu-dit « Trou de Balâtre », en préalable à la construction d'une maison unifamiliale. La parcelle touchée par cet aménagement était en effet susceptible de receler des vestiges associés à la première église du village. On ne connaissait jusqu'à aujourd'hui que son emplacement approximatif, signalé par une potale du XVIII<sup>e</sup> siècle dédiée à sainte Aldegonde, fondatrice de l'abbaye de Maubeuge au VII<sup>e</sup> siècle.

Les sondages ont rapidement révélé les ruines de la première église du village ainsi que des sépultures appartenant à son cimetière. Vu l'ampleur des découvertes, il a été décidé d'étendre la zone de fouille à l'emprise complète du bâtiment projeté, soit environ 500 m<sup>2</sup>. L'intervention archéologique a duré deux mois et a permis de dégager les plans quasi complets de plusieurs églises successives et de fouiller 23 sépultures.

La première église a été bâtie au Haut Moyen Âge, aux alentours du X<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un édifice long d'une quinzaine de mètres muni d'un chœur à abside semi-circulaire. Ce bâtiment n'est visiblement pas la première occupation du lieu : des tombes antérieures à l'église ont été repérées sous les fondations. Faute de temps et afin de respecter les limites du projet de construction, elles n'ont pas pu être fouillées. Des échantillons ont cependant été prélevés en vue d'une datation par carbone 14.



Sépulture en cours de fouille. Photo É. Delaunois © SPW-DPat.



Vue aérienne des vestiges. Photo É. Delaunois © SPW-DPat.

Entre les XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, le chœur du premier bâtiment est reconstruit. Il perd sa forme arrondie au profit d'un simple mur rectiligne. La nef de l'église est allongée d'environ 3,50 m et une chapelle ou une sacristie est accolée au mur nord du chœur. À cette époque, le sol était orné d'une mosaïque de carreaux en céramique, formant des motifs de damiers.

Un troisième chœur qui renoue avec la forme hémicirculaire remplace le chevet plat entre les XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Le mur nord de la nef est percé afin de créer des arcades supportées par des piliers et ouvrant sur un collatéral. Étonnamment, le mur sud reste inchangé, ce qui donne un aspect asymétrique à l'église. L'équilibre du plan est toutefois préservé grâce à la construction successive de deux chapelles. Celles-ci ont servi de lieux d'inhumation pour les notables du village. D'autres sépultures d'époques variées parsèment l'intérieur de l'église. Il s'agit également de personnages importants : nobles, membres du clergé ou bourgeois fortunés.

L'histoire de cette église dédiée à sainte Aldegonde n'est pas exempte de malheurs. Des traces d'incendie ont été repérées en plusieurs endroits. Le toit s'est effondré et ses ardoises ont recouvert le sol dallé. L'une des dernières modifications du plan est la condamnation du collatéral. Les arcades qui y donnaient accès ont été bouchées, probablement dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle. L'entretien de cette partie de l'église était traditionnellement à la charge financière

des paroissiens. Sa fermeture reflète peut-être un appauvrissement de la population de Balâtre lors d'une période tourmentée par les guerres de religion.

La date précise et les raisons de l'abandon de l'église primitive sont encore inconnues à ce jour. Elle a servi de carrière pour la construction d'une deuxième église sur le Pelémont à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le Pelémont sera très vite délaissé à son tour au profit de l'église actuelle de Balâtre, édifiée en 1833.

Les découvertes réalisées ces deux derniers mois révèlent un pan important de l'histoire du village et éclairent ses origines méconnues. Alors que les premières mentions de la seigneurie de Balâtre dans les textes remontent au XII<sup>e</sup> siècle, les vestiges mis au jour attestent une occupation bien plus ancienne. L'église bâtie en l'honneur de sainte Aldegonde a traversé près de 900 ans d'histoire. Ses vestiges monumentaux reflètent l'histoire multiséculaire de la communauté et constituent le trait d'union entre les origines de Balâtre et ses habitants actuels.

Élise DELAUNOIS  
SPW / DGO4 / Direction extérieure  
de Namur / Service de l'Archéologie  
Avec la collaboration de  
Carole HARDY

\* Nous tenons à remercier chaleureusement Anne-Pascale de Vuyst et les riverains de Balâtre pour l'intérêt porté au site et aux travaux archéologiques.



Fragment de pinacle de style gothique en tuffeau. Photo É. Delaunois © SPW-DPat.

« La cathédrale de Tournai à chœur ouvert » : une exposition pour tout savoir sur les fouilles ! (23 avril – 18 septembre 2016)



De nombreuses années de fouilles, puis des enquêtes minutieuses, c'est le lot des archéologues et en particulier celui des équipes dirigées par Raymond Brulet, professeur à l'UCL, lors des recherches archéologiques menées à la cathédrale de Tournai entre 1996 et 2010.

L'année 1996 a été le point de départ d'une campagne de fouilles presque ininterrompue entreprise lors de divers programmes de restauration de l'édifice liés aux projets de stabilisation et de valorisation du monument et de ses abords, un programme établi de commun accord avec la Ville de Tournai, la Province de Hainaut et le Service public de Wallonie, dont la Direction de l'Archéologie.

Les entrailles de l'édifice tournaisien ont révélé plus d'un secret et ont permis de mettre au jour d'innombrables vestiges de monuments anciens antérieurs à la cathédrale, avec comme résultat de ces fouilles, la révélation de l'histoire d'un millénaire d'occupations humaines et de constructions successives érigées entre la période romaine et le XII<sup>e</sup> siècle, qui correspond à la construction de la cathédrale romane.

Cette exposition veut faire revivre un certain nombre de thèmes tels que Tournai et son premier millénaire, le déroulement et le mode opératoire des fouilles dans la cathédrale, la restitution architecturale des monuments disparus et les découvertes qui y furent réalisées. Elle soulève également la question de la valorisation du site archéologique en pointant quelques exemples de mise en valeur du sous-sol archéologique dans d'autres cathédrales en Europe occidentale.

Au fil du parcours didactique et des panneaux de l'exposition intitulée « La cathédrale de Tournai à chœur ouvert », ce sont les constructions et les structures partielles découvertes dans le sous-sol de la cathédrale mais aussi des objets du passé qui refont surface. Cette exposition se veut un outil instructif et indispensable à qui souhaite en savoir plus ou qui projette une visite des fouilles de Notre-Dame.

Un parcours qui en dit long sur l'Antiquité tardive ou encore sur cet édifice romain construit selon une technique appelée l'*opus africanum*. Un arrêt dans

Dans le long et délicat processus de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Tournai, reconstruite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis l'an 2000, la volonté de conserver et restituer au public ces structures archéologiques et les objets découverts était grandissante.

Elle s'illustre aujourd'hui au travers d'une exposition unique, largement illustrée et documentée, qui prend place pour cinq mois dans la cave romane de l'Office du Tourisme de Tournai, du 23 avril au 18 septembre 2016.

le temps qui dévoile les fondements d'une basilique paléochrétienne à qui succède l'occupation mérovingienne, avec la découverte d'une autre basilique et de nombreuses traces d'artisanats utilisant le bois de cerf, l'os, le verre, le bronze, l'argile pour les poteries, etc.

On suit ainsi l'histoire d'un millénaire et la découverte de plusieurs églises médiévales, un projet d'époque carolingienne comprenant un cloître et un baptistère pour en arriver, à travers les témoignages du passé, à la cathédrale de l'An Mil, le dernier édifice à avoir précédé la cathédrale actuelle.

C'est dans le chœur de cette dernière qu'ont été retrouvées deux sépultures révélant les restes bien conservés de deux évêques du XI<sup>e</sup> siècle, Baudouin I<sup>er</sup> (identifié par une petite stèle) et Radbod II, évêque de 1068 à 1098, initiateur de la grande procession. Ces découvertes dans le sous-sol de la cathédrale Notre-Dame traduisent le contexte social, la culture matérielle et la vie quotidienne des populations au fil des époques.

Plus qu'une simple exposition, les initiateurs du projet ont voulu le rendre le plus accessible et le plus interactif possible, permettant ainsi une immersion complète du visiteur dans le passé, notamment en associant cette exposition à la visite des fouilles et en réalisant une série de films ou de produits médiatiques.

**Au programme :**

- des visites guidées

L'association des guides de la Ville de Tournai propose durant toute la période d'exposition des visites guidées sur réservation en individuel ou en groupe, alliant la visite de l'exposition mais aussi celle des fouilles de la cathédrale.

- une visite virtuelle et de la 3D

L'architecture des basiliques paléochrétienne, mérovingienne, carolingienne et la cathédrale de l'An Mil ont fait l'objet d'une enquête archéologique approfondie utilisant les techniques de la 3D architecturale pour redonner vie aux édifices qui se sont succédé. Des maquettes mais aussi un film 3D réalisé par Asymétrie/IDETA sont à découvrir au sein de l'exposition.

- des vitrines dévoilant les objets découverts

La découverte de la vie quotidienne au travers notamment de l'artisanat se traduit par les objets mis au jour et disposés dans des vitrines. Le visiteur découvrira les différentes époques au travers de fibules, d'épingles à cheveux, des moules pour la production métallurgique de bijoux et objets mérovingiens, de l'artisanat du bois de cerf, de céramiques et poteries, d'amphores, des objets trouvés aux côtés de dépouilles des évêques Baudouin I<sup>er</sup> et Radbod II, etc.

• **une borne interactive**

Une borne interactive installée en libre accès au sein de l'Office du Tourisme mettra en valeur les métiers de l'archéologie, au travers d'une série de capsules vidéo.

• **des éditions**

Un guide de l'exposition (environ 32 pages) est disponible en français, néerlandais et anglais et distribué gratuitement aux visiteurs de l'exposition.

Un livre *La cathédrale de Tournai à cœur ouvert*, édité en 2014 par l'Institut du Patrimoine wallon, dans la série des « Carnets du Patrimoine » (64 pages), est en vente à l'Office du Tourisme au prix de 6 €. Il constitue un bon résumé des résultats archéologiques acquis lors des fouilles.

• **une visite in situ des fouilles du bas-côté nord de la nef romane**

Après la visite de l'exposition au sein de l'Office du

Tourisme, les visiteurs ont l'opportunité de découvrir avec les guides de Tournai le site des fouilles de la cathédrale, aménagé avec un accès via une passerelle et des panneaux didactiques contextualisant les vestiges.

• **la découverte d'un métier typique du chantier cathédrale**

Passionnée par l'art de la couverture de patrimoine, l'entreprise Bernard Battais et fils a été désignée pour réaliser les toitures en plomb de la cathédrale dans le cadre du chantier de restauration. Des démonstrations de cette technique de pose du plomb seront proposées sur la place Paul-Émile Janson, les samedis 16 juillet, 13 août et 10 septembre de 10h à 17h.

• **trois courts métrages à l'Office du Tourisme**

Le bilan des fouilles archéologiques de la cathédrale de Tournai et de son environnement est également au cœur de trois courts métrages réalisés pour la manifestation et présentés au sein de l'exposition :

- *Rétrospective architecturale*, une animation 3D consacrée aux édifices antérieurs à la cathédrale romane aujourd'hui disparus (réalisation : Asymétrie/IDETA, durée : 6') ;

- *Un voyage vers les origines de la cathédrale de Tournai* ou l'histoire des fouilles archéologiques de la cathédrale depuis 1996 (réalisation : No Télé, durée : 20') ;

- *Tournai et son premier millénaire* qui aborde l'histoire de Tournai avant le XII<sup>e</sup> siècle et décrit l'évolution de la ville depuis ses origines gauloises et romaines jusqu'à la consécration de l'époque médiévale quand, au XII<sup>e</sup> siècle, fut édifiée la seconde cathédrale romane, sans oublier les séquences importantes de la colonisation franque par le roi Childéric, enterré à Tournai, et les destructions opérées par les Vikings au IX<sup>e</sup> siècle (réalisation : Cultura Europa, durée : 15').

Direction de l'Archéologie

**À découvrir en 2016 !**

D'autres expositions initiées par le Département du Patrimoine (SPW / DGO4) ou l'Institut du Patrimoine wallon, pour la seconde, seront visibles toute cette année.



« **Les métiers de l'archéologie** » (version outdoor)

- du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : Archéoparc de Rochefort – Malagne la Gallo-Romaine, rue de Coirbois, 85 à 5580 Rochefort
- du 6 septembre au 25 octobre : Silex's, rue du Point du Jour, 300 à 7000 Mons



« **Les gestes du patrimoine** »

- du 24 juin au 29 août : Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château, Maison du Bailli, Grand-Place, 20 à 1440 Braine-le-Château
- du 7 au 22 septembre : Centre culturel de Glons, rue Saint-Pierre, 8 à 4690 Bassenge
- du 25 octobre au 27 novembre : château de Sombrefre, rue du Château, 1 à 5140 Sombrefre

« **Neandertal l'Européen** »

- du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : Archéoforum de Liège, place Saint-Lambert à 4000 Liège



• du 7 octobre au 16 novembre : Espace Wallonie de Charleroi, rue de France, 3 à 6000 Charleroi

• du 1<sup>er</sup> au 30 novembre : Centre touristique de Daverdisse, allée des Marronniers, 1 à 6929 Daverdisse

« **Du bûcher à la tombe** »

- du 19 octobre au 29 novembre : Archéoforum de Liège, place Saint-Lambert à 4000 Liège

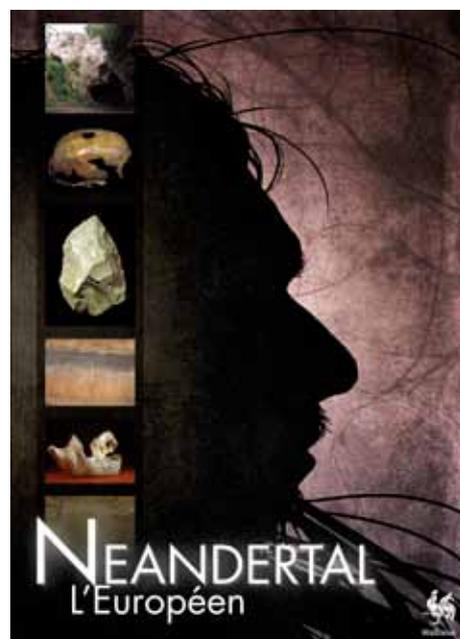
**Pour toute information**  
<http://dgo4.spw.wallonie.be> ou  
[www.wallonie.be/neandertal](http://www.wallonie.be/neandertal)

## L'exposition « Neandertal l'Européen » à l'Archéoforum

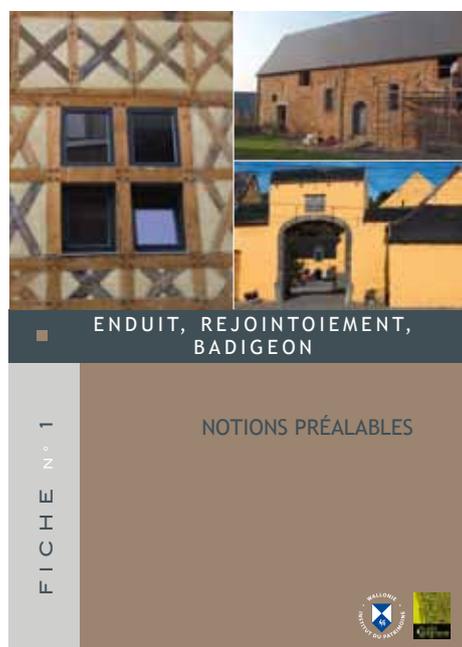
(1<sup>er</sup> juillet – 31 août 2016)

L'exposition « Neandertal l'Européen » invite le visiteur à la rencontre d'une humanité fascinante, auréolée de mythes, qui s'est éteinte vers 30.000 ans avant notre ère. Destinée à un large public, cette exposition tente de répondre aux nombreuses questions qui viennent à l'esprit à l'évocation du nom Neandertal. Comment était-il ? Quelles étaient ses différences par rapport à nous ? Comment vivait-il ? Quels étaient son environnement, son alimentation, son habitation ? Comment sait-on tout ce que nous savons sur cet homme aujourd'hui disparu ? « Neandertal l'Européen » propose un bilan de ce que l'on sait

et comment on le sait. Un catalogue de 128 pages richement illustré (12 €) et un dossier pédagogique en ligne gratuit accompagnent l'exposition. Réalisée par le Département du Patrimoine (SPW / DGO4) et le Préhistoricum de Ramioul, en collaboration avec le Centre de recherches archéologiques de la grotte Scladina et le musée du Malgré-Tout, cette exposition sera accessible gratuitement à l'Archéoforum de Liège, (sous la) place Saint-Lambert à 4000 Liège du vendredi 1<sup>er</sup> juillet au mercredi 31 août 2016 de 10h à 17h, sauf le dimanche, le lundi et les jours fériés.

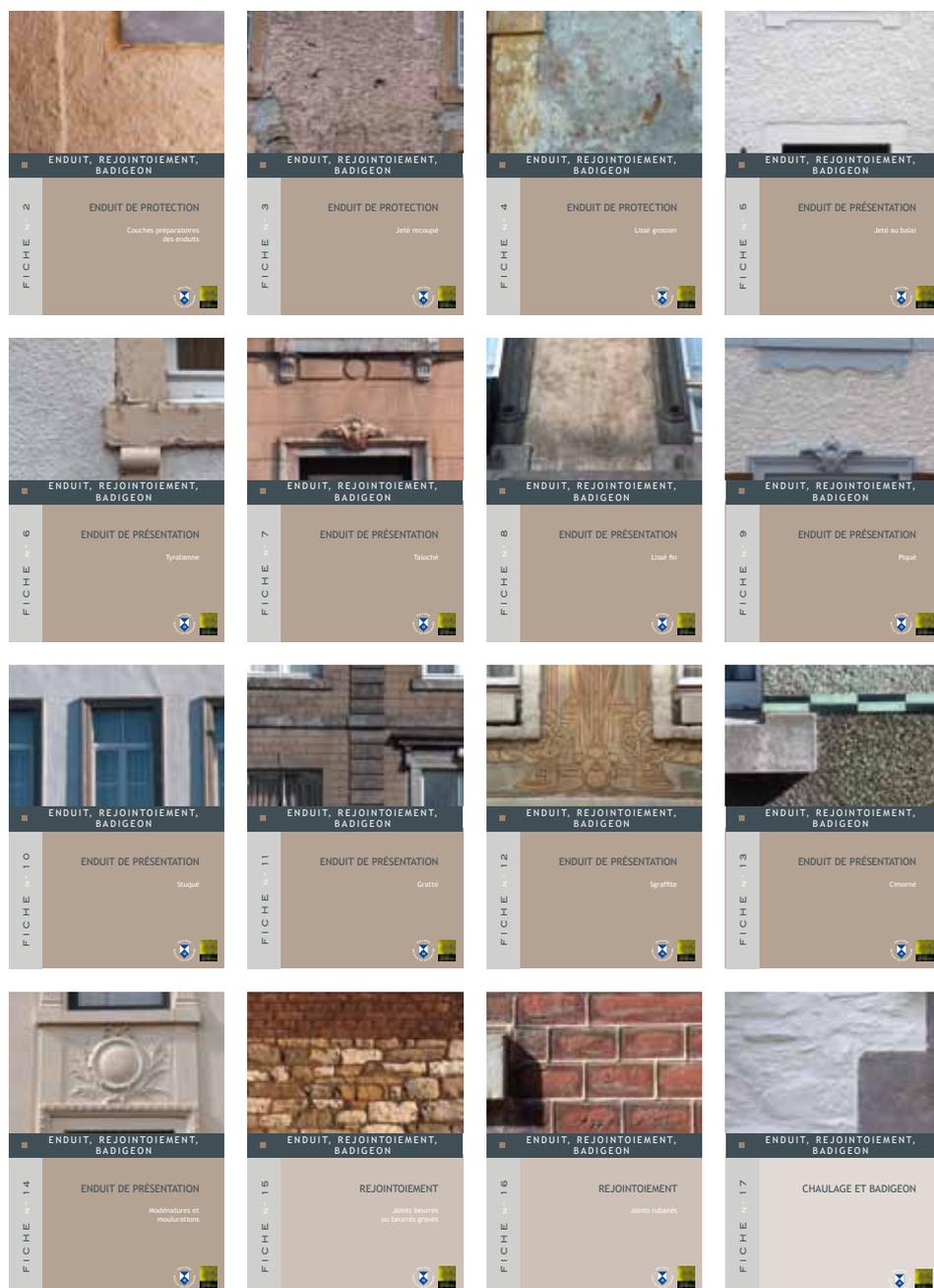


## Un nouvel « Indispensable du Patrimoine » à présent disponible !



L'enduit, le rejointoiement et le badigeon constituent aujourd'hui un patrimoine abandonné. Leur utilité dans la préservation et la conservation du patrimoine bâti est pourtant attestée et il est dès lors urgent de leur rendre la place qu'ils méritent. Cet ouvrage vise à guider et à aider concrètement les propriétaires et les professionnels quant aux choix et options à prendre en matière de maintenance et de restauration des enduits, rejointoiements et badigeons. Constitué de 17 fiches techniques reliées et amovibles, cet ensemble, présenté dans une farde cartonnée en quadrichromie, se veut le garant d'un bon usage et de bonnes pratiques basées sur le respect de l'édifice et de son histoire.

Jacques DE PIERPONT (Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » - IPW) et Jean-Jacques ALGROS (École d'Avignon), *Enduit – Rejointoiement – Badigeon*, Namur, IPW, 2016, 436 p. en 17 fiches, 30 €.



## Le tome 27 du Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) vient de paraître !

Une fois de plus, c'est l'éclectisme le plus total qui est à l'ordre du jour pour la table des matières de la livraison millésimée 2015 du *Bulletin de la CRMSF*. Les textes ainsi publiés vont en effet de l'examen général d'un domaine à l'échelle de la Wallonie ou de la Belgique, à l'étude d'un bien patrimonial ou d'un aspect particulier et ce, dans un cursus chronologique qui mène le lecteur du XI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

- *Pour une lecture affinée du chantier gothique en région mosane : étude archéologique de l'ornement sculpté* par Aline WILMET (aspirant FRS-FNRS à l'Université de Namur).

Cet article propose d'examiner un important aspect de l'archéologie du bâti. Depuis quelques années déjà, les recherches relatives aux techniques et aux outils de la taille de pierres employés dans l'architecture se sont multipliées, mais ces analyses ont principalement porté sur les maçonneries communes, l'ornement sculpté n'étant envisagé jusqu'ici que de façon marginale. Telle que présentée par l'auteur, l'analyse archéologique approfondie de l'ornement sculpté, et des techniques de taille y réservées, doit constituer un apport indéniable à la connaissance, la compréhension et la datation des chantiers médiévaux dans la région mosane.

- *La façade occidentale de la collégiale Notre-Dame de Dinant : montée des marches du bâti médiéval* par Antoine BAUDRY (titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université de Liège).

Cette étude remet en cause l'interprétation traditionnelle de la datation de cette partie de la collégiale, considérée par la littérature du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles comme remontant au XIII<sup>e</sup> siècle, en établissant que cette façade, dans sa composition actuelle, est le fruit de cinq phases de chantier distinctes, échelonnées entre les deux derniers tiers du XIV<sup>e</sup> siècle et les deux premiers tiers du XV<sup>e</sup> siècle. Cette contribution invite ainsi à l'examen détaillé de l'ensemble par une vaste campagne d'archéologie du bâti.

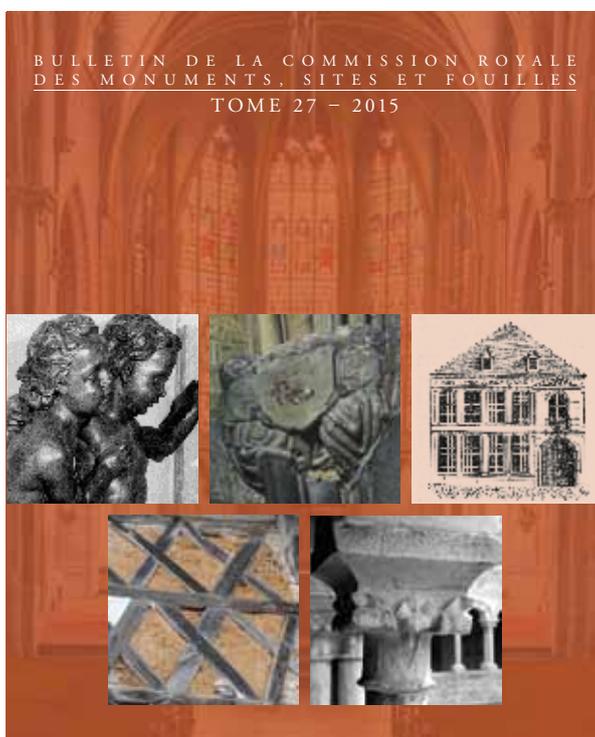
- *Deux maisons à pan-de-bois, témoins de plus de quatre siècles d'histoire de Bouvignes (rue des Potiers, 4-6)* par Églantine BRAEM (titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université catholique de Louvain).

L'auteur présente une étude sur deux immeubles du XVI<sup>e</sup> siècle, classés comme monument par arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 20 avril 1982, situés à Bouvignes. La restauration de ces deux intéressants immeubles, qui vont d'ailleurs être réunis pour ne plus former qu'un seul logement, est terminée pour le gros œuvre (façades et toitures) depuis l'été

2015. La fin du chantier d'aménagement de l'intérieur est prévue pour l'automne prochain. Cette étude vient bien compléter les recherches consacrées ces dernières années aux pans-de-bois en région mosane, notamment celle de David Houbrechts publiée en 2008 dans la collection des *Dossiers de la CRMSF*.

- *Considérations patrimoniales sur une maison de Tournai* par Francis TOURNEUR (secrétaire général de l'asbl Pierres et Marbres de Wallonie et membre de la section des Monuments).

Cette contribution met en exergue le caractère aléatoire de certaines procédures de classement comme monument. Cet article est relatif au cas emblématique d'un immeuble du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, sis rue Saint-Jacques n° 17 à Tournai,



classé comme monument pour sa seule façade avant et dont la protection des autres éléments le constituant, manifestement aussi intéressants sur le plan patrimonial, n'a pas été prise en considération. L'auteur souhaite ainsi attirer l'attention sur les effets à long terme de ce type de protection utilisé pendant plusieurs décennies et initier une réflexion sur la pratique du classement elle-même.

- *Démembrement des autels baroques et néoclassiques au XIX<sup>e</sup> siècle en Belgique* par Delphine STEYAERT (docteur en Histoire de l'Art de l'Université libre de Bruxelles et chercheuse aux Musées royaux d'Art et d'Histoire). Cet article est complété de deux encarts : *Marbre sacré, marbre odieux, ambiguïté d'une matière hautement symbolique* et *Walcourt ou la dure recherche de l'unité de style* par Francis TOURNEUR.

La question du remplacement des autels baroques ou néoclassiques durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, est à replacer dans le contexte général des grandes campagnes de restauration historicisantes des églises médiévales qui ont ponctué toute cette époque. L'implantation de nouveaux autels néogothiques est en effet la conséquence de ces restaurations d'ensemble, véritables opérations de « débaroquisation » systématiques, qui ont été largement promotionnées à cette époque par la toute puissante Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc et encouragées par la Commission royale des Monuments. Pour cette recherche, Delphine Steyaert s'est notamment basée sur le dépouillement systématique du *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, qui, depuis 2012, est disponible en intégralité sur le site Internet de la Commission royale ([www.crmsf.be/fr/centre-darchives-documentations/bibliothèque-numérique](http://www.crmsf.be/fr/centre-darchives-documentations/bibliothèque-numérique)).

- *La découverte de deux calotypes de Gustave de Beaucorps montrant le château de Franchimont en 1857* par Patrick HOFFSUMMER (chargé de cours à l'Université de Liège).

C'est au sein des collections de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine à Paris, que l'auteur a pu identifier, parmi des acquisitions récentes, deux calotypes originaux de grand format, soi-disant représentant Château-Gaillard en Normandie, mais en réalité montrant le château de Franchimont à Theux. Ces photographies ont été prises lors d'un séjour à Spa, en 1857, par Gustave de Beaucorps (1824-1906), photographe amateur et élève de Gustave Le Gray (1820-1884), célèbre photographe officiel de la famille impériale sous le Second Empire. Ces deux documents photographiques, outre leur qualité artistique et technique, ont une valeur documentaire exceptionnelle puisqu'ils montrent du château un état tout différent de la situation actuelle. La végétation n'y a en effet pas encore envahi le site comme de nos jours et des parties entières du monument sont toujours debout à cette époque.

Avec ces six contributions, le *Bulletin* entend continuer à jouer son rôle de diffusion scientifique en matière de patrimoine.

Un volume in-quarto, 192 pages • 81 illustrations couleurs et 97 noir et blanc • 25 € (hors frais de port). En vente via la boutique en ligne du site Internet de la CRMSF :

[www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne](http://www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne).

### Pour tout renseignement complémentaire

Contactez le Secrétariat de la CRMSF

Rue du Vertbois 13c à 4000 Liège

tél. +32 (0)4 / 232 98 51/52

fax : +32 (0)4 / 232 98 89

[info@crmsf.be](mailto:info@crmsf.be)

## Vient de paraître dans la collection « Des Usines et des Hommes »

Collection Des Usines et des Hommes - Revue PIWB N°6/2015  
Mémoire d'industries  
État des lieux du patrimoine industriel et social en Wallonie et à Bruxelles



La tour Saint-Albert à Péronnes (Binche) d'après un dessin de François Schuiten © PIWB

Le numéro 6 de la revue « Des Usines et des Hommes », *Mémoire d'industries. État des lieux du patrimoine industriel et social en Wallonie et à Bruxelles*, a pour ambition d'embrasser l'ensemble du patrimoine industriel de ces dernières décennies en Wallonie et à Bruxelles. Ce bilan, qui se veut le plus exhaustif possible et couvre les dernières décennies, est abordé par régions, par périodes et en trois parties distinctes.

Il se clôture par un chapitre consacré aux alertes sur des sites patrimoniaux en danger. Pour certains d'entre eux, des initiatives citoyennes sont déjà en cours et, pour d'autres, toute mobilisation serait la bienvenue !

La qualité de la revue que vous aurez entre vos mains est la meilleure garantie de notre expertise et de notre engagement dans la continuation du travail de sensibilisation entrepris il y a plus de trente ans. Face aux pouvoirs subsidiaires, ce nouvel outil de vulgarisation est aussi l'affirmation de notre rôle fédérateur des associations de défense du patrimoine industriel plus que jamais nécessaire en cette période de changement économique radical et de désindustrialisation de l'Europe.

Personne n'est prophète en son pays dit-on ! Les Wallons et les Bruxellois n'ont pas toujours conscience de leur patrimoine industriel. C'est pourquoi le numéro 6, fraîchement paru, aborde cette thématique. Non pas pour nous reposer sur quelques lauriers, mais pour continuer à appeler à la vigilance et à l'inventivité pour la sauvegarde et la valorisation de ce patrimoine.

Ce patrimoine pour lequel les citoyens et les pouvoirs publics ont chacun des rôles éminents et volontaires à jouer. C'est en tout cas la leçon des exemples actuels de sauvetage des outils sidérurgiques tant à Charleroi qu'à Liège.

Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles asbl

### Au sommaire

Préface par Jean-Louis DELAET, Président de PIWB, Directeur du Bois du Cazier ; *Introduction : de la nécessité d'un nouvel inventaire du patrimoine industriel et social* par Jacques CRUL, Secrétaire général de PIWB, Directeur de Blegny-Mine ; *Bilan de 40 années de sauvegarde du patrimoine industriel en Wallonie (1975-2015)* par Jacques CRUL ; *Actualités du patrimoine industriel et social en Wallonie de 2012 à 2015* par Jean-Louis DELAET ; *Le patrimoine industriel et social à Bruxelles. Un bilan mitigé !* par Guido VANDERHULST, Vice-Président de PIWB, Président de BruxellesFabriques ; *Patrimoine en danger !* par Jean-Louis DELAET, Jacques CRUL, Guido VANDERHULST, Bruno GUIDOLIN et Claude DEPAUW ; Recherches, expositions et publications récentes ; Bibliographie indicative.

Revue de l'asbl Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles (PIWB), n° 6/2015, 80 pages, 15 €.

### Pour toute information

[info@patrimoineindustriel.be](mailto:info@patrimoineindustriel.be)  
[www.patrimoineindustriel.be](http://www.patrimoineindustriel.be)

## Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2015

Organisé en 2015, ce troisième Grand Prix, qui pour la première fois comportait un Prix Patrimoine, s'accompagne d'un ouvrage présentant les lauréats et, à travers eux, un panel des édifices les plus significatifs de l'architecture wallonne de ces cinq dernières années. Cette troisième édition du Grand Prix d'Architecture de Wallonie a regroupé près de 200 projets candidats dans quatre catégories : l'habitat individuel, l'habitat collectif, le non résidentiel et enfin, espace public et ouvrage d'art. Au fil des pages sont présentés les lauréats de chacune de ces catégories, les mentions et les coups de cœur du jury.

*Grand Prix d'Architecture de Wallonie/Grote Prijs Architectuur van Wallonië 2015, Namur, Union wallonne des Architectes, 2016, 150 p., 21 €.*

Cette version bilingue en français et néerlandais est disponible en librairie ou auprès de l'Union wallonne des Architectes

Place de l'Ange, 48 à 5000 Namur  
+32 (0)81 / 28 05 43  
[www.uwa.be](http://www.uwa.be)



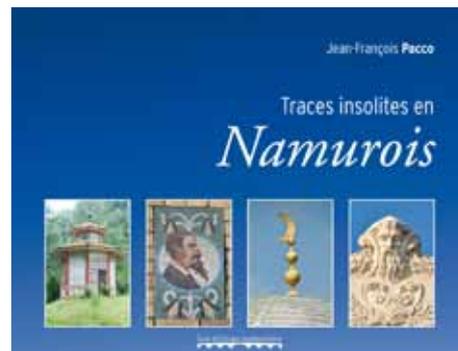
## Traces insolites en Namurois

Une fois n'est pas coutume, cet ouvrage revisite le patrimoine et l'histoire au travers d'éléments anecdotiques, pourrait-on dire. Cette constatation pourrait s'arrêter là si le lecteur ne découvrait, au fil des pages, l'une ou l'autre réponse à ses questions. L'auteur s'attache en effet à mettre en lumière des éléments devant lesquels on passe parfois sans presque les voir, quand ceux-ci n'ont pas tout simplement été oubliés, soustraits à la vue au fil du temps. Ces éléments méconnus du patrimoine, petit ou grand, sont bien souvent modestes mais racontent une histoire, ont été les témoins d'événements historiques, reflètent

une mentalité ou des croyances populaires. L'ouvrage nous propose ici d'affûter notre regard...

Jean-François Pacco, *Traces insolites en Namurois, Namur, Les Éditions namuroises, 2015, 216 p., 24 €.*

L'ouvrage est disponible en librairie ou auprès des Éditions namuroises • Rue de l'École, 159 à 5100 Namur • +32 (0)497 / 41 81 31  
[info@editionsnamuroises.be](mailto:info@editionsnamuroises.be)  
[www.editionsnamuroises.be](http://www.editionsnamuroises.be)



« Taupe Niveau : le passé vu du sous-sol » au musée du Malgré-Tout (1<sup>er</sup> mai – 13 novembre 2016)



Présentée pour la première fois en Belgique, cette exposition est une création originale du Musée gallo-romain de Lausanne-Vidy (Suisse), ludique et pleine de réflexions pas si anodines.

Le parcours peut être suivi, par les enfants notamment, avec l'innocent plaisir de découvrir ce qui se cache sous la terre, à la lueur d'une lampe de poche... La visite peut aussi amener le visiteur à des réflexions plus philosophiques, notamment sur la mémoire des sociétés : quelle est l'importance de

connaître son passé, ses racines, comment s'est construite la réalité dans laquelle on vit aujourd'hui ?

L'exposition amène le visiteur à s'interroger sur le rôle de l'archéologue. Tandis que les écrits parlent surtout d'événements publics et politiques, les vestiges archéologiques renseignent sur la vie quotidienne, les connaissances techniques, le sens esthétique, les croyances religieuses, la structure familiale et sociale, le prestige, la cuisine, l'adaptation à l'environnement... tout ce qui forme une société humaine.

L'exposition amène à un questionnement sur la méthodologie de l'archéologie contemporaine. De nos jours, la fouille préventive est prédominante. On choisit souvent de ne pas fouiller un site qui n'est

pas en danger. Il arrive que des archéologues laissent de côté un site très intéressant, car ils supposent aussi que les méthodes futures seront plus performantes pour interpréter les vestiges. Ainsi, des fouilles réalisées avant l'analyse <sup>14</sup>C ont laissé sur le côté des restes organiques, qui aujourd'hui pourraient donner des informations précises sur la datation. Quelles sont les évolutions futures de l'archéologie ? Quelles sont les précautions à prendre aujourd'hui pour préserver un maximum d'informations potentielles ?



© Musée du Malgré-Tout

C'est aussi par manque d'informations, et surtout pour des raisons économiques, que certaines fouilles, qui pourraient mettre en lumière des choses importantes pour la connaissance de notre histoire, ne sont pas réalisées. Une des vitrines de l'exposition raconte l'histoire de cet homme qui a caché la trouvaille d'une mosaïque splendide, et d'une valeur historique inestimable, pour ne pas ralentir la construction de son hôtel... Les destructions de sites anciens sont malheureusement très habituelles, en Wallonie comme ailleurs.

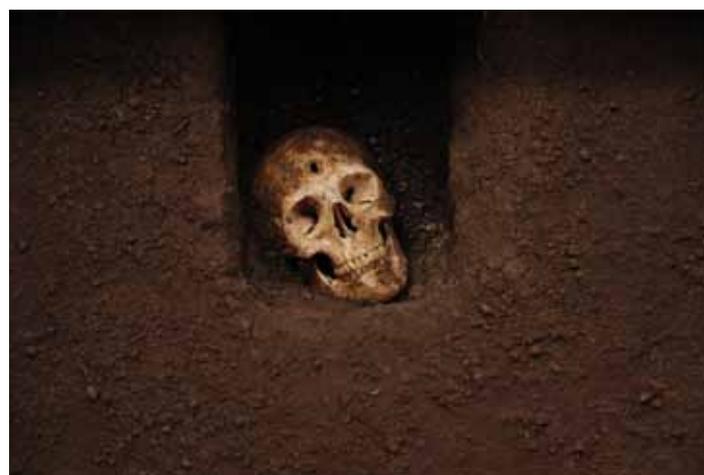
Et bien sûr, dans la perspective sociale très actuelle de la préservation de l'environnement, l'exposition questionne sur les traces que nous, hommes du début du XXI<sup>e</sup> siècle, allons laisser de notre passage. Quels matériaux seront encore présents, par exemple dans 2000 ans ? Quelle image donneront-ils de notre société ? Quelles sont les créations de notre siècle qui perdureront ?

C'est donc une exposition pour tous, à voir en famille, et qui aide le public à comprendre pourquoi on étudie notre passé et on essaie de le préserver. Un bon exemple de pédagogie active et ludique, qui satisfera les envies de jeu tout en stimulant la réflexion du public.

Céline D'HONT  
Chargée de communication  
[www.museedumalgreout.be](http://www.museedumalgreout.be)



© Musée du Malgré-Tout



© Musée du Malgré-Tout

« Medieval fashion », exposition temporaire à la MPMM



cheveux, de longueurs de barbes ou de vêtements écourtés et fendus qui laissent apparaître les braies et les chausses... Et si les vêtements masculins conservent très longtemps des points communs avec les tenues féminines, c'est surtout à partir du XIV<sup>e</sup> siècle que les silhouettes des uns et des autres se différencient.

Tout au long de l'histoire, la mode vestimentaire a toujours été directement liée aux statuts, aux activités et aux besoins humains. À travers les habits, on manifeste le pouvoir et la distinction. Ils expriment l'homme qui les porte. « La mode est la manifestation sensible de l'ensemble de ces repères indispensables aux sociétés humaines, indépendamment de leur durée et de leur valeur » selon Luisa Assunção.

Le terme « mode » provient du latin *modus* qui signifie « manière, façon, sorte, genre ». Son apparition en ancien français remonte aux environs de 1390 et désigne alors une façon collective de vivre, propre à une région ou à un groupe. Il faut attendre la fin du XV<sup>e</sup> siècle pour que ce terme qualifie

des goûts collectifs passagers.

Les sources d'information disponibles au cours de cette période longue de plus d'un millénaire sont très variables. L'apparence au Haut Moyen Âge est particulièrement perceptible grâce au mobilier archéologique majoritairement issu de sépultures. À partir du VIII<sup>e</sup> siècle, la disparition des dépôts mobiliers au sein des sépultures rend cette source plus caduque. Il faut alors se tourner vers les sources historiques et iconographiques.

L'équipe de la MPMM s'est basée sur ces différentes sources pour présenter au public un regard sur les tenues vestimentaires des hommes et des femmes dans nos régions. L'exposition « Medieval fashion » met également en évidence la nature des fils employés pour la réalisation des tissus, le tissage et les colorants utilisés par les artisans au Moyen Âge. Des bijoux anciens (fibules, bagues, colliers), des reconstitutions de chaussures, des évocations fidèles de coiffes et autres accessoires illustrent



Enfants en activité lors des stages © MPMM



Écheveau en cours de séchage © Ch. Stenier



Fibule en argent et grenat, cimetière de Vieuxville. Photo L. Baty © Musée du château fort de Logne

également cette exposition. Le visiteur aura aussi l'occasion de remonter le temps en essayant la tunique mérovingienne, la robe lacée ou le doublet masculin aux nombreux boutons...

Maison du patrimoine médiéval mosan

Concours-défilé : « À la mode de chez nous... »

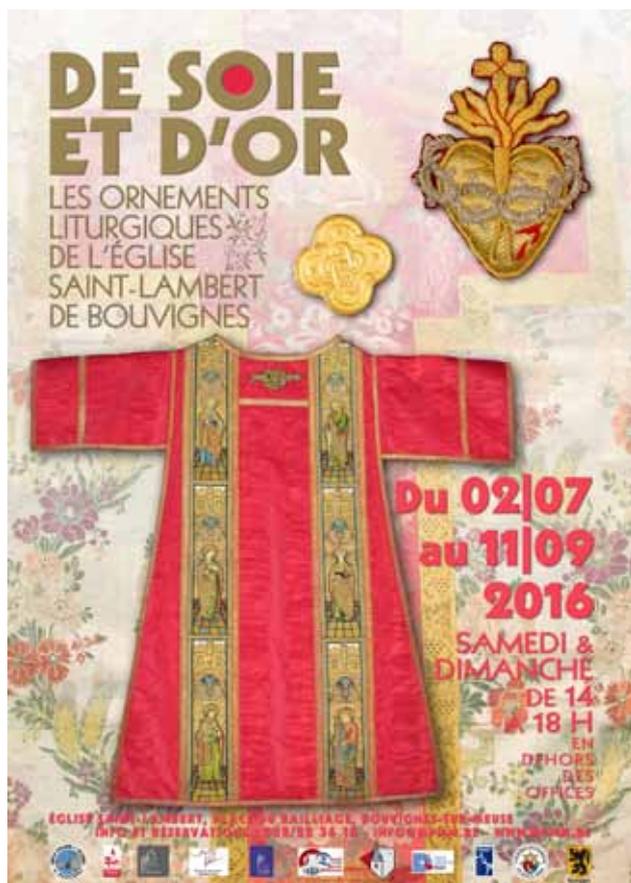
En marge de l'exposition, la MPMM, entourée de plusieurs partenaires, organise en 2016 un concours de mode d'inspiration médiévale. Elle propose aux doigts agiles, la confection d'une tenue inspirée des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Liberté est donnée au candidat d'être le plus fidèle possible aux matières naturelles (laine, lin, soie, etc.) ou d'utiliser des matières synthétiques.

Les modèles seront présentés lors d'un défilé, au public et au jury composé d'une styliste, de professionnelles de la couture, d'historiens, d'archéologues et de gens du théâtre le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2016 lors du « Bouvignes October Festival » organisé à Bouvignes.

Maison du patrimoine médiéval mosan  
place du Bailliage 16 à 5500 Bouvignes (Dinant)  
+32 (0)82 / 22 36 16  
[info@mpmm.be](mailto:info@mpmm.be) • [www.mpmm.be](http://www.mpmm.be)

**Exposition temporaire**  
du 19 mars au 6 novembre 2016, accessible  
tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 18h.

« De soie et d'or. Les ornements liturgiques de l'église Saint-Lambert de Bouvignes »



conservés dans un site multiséculaire remarquable : retable anversois, chaire de vérité, sculptures, peintures, pièces d'orfèvrerie, dinanderies... force est de reconnaître cependant que son patrimoine liturgique est nettement moins connu.

La nouvelle exposition initiée par la MPMM sur l'histoire du vêtement et de la mode au Moyen Âge, incite à découvrir cet été dans l'église une belle collection de parements liturgiques. Sujet quasiment inconnu ou oublié du grand public, il n'en demeure pas moins que la « paramentique » est un domaine bien vivant, géré par des codes stricts pour la célébration du culte. Aube, amict, étole, dalmatique, chasuble, antependium, voile huméral... jusques et y compris l'orfèvrerie religieuse sont autant d'objets précis pour expliciter la « mode » liturgique. Cette grande diversité a toujours été associée aux observances des traditions pour la célébration du culte catholique.

siècles dans l'église. Ils se composent notamment de vêtements liturgiques richement brodés d'orfrois illustrant la vie du Christ ou des saints. Par orfrois, il faut entendre une étoffe tissée d'or, d'argent ou de soie, employée pour la confection ou l'ornementation des vêtements. Dès le Moyen Âge, ces broderies en bordure, exécutées en fils ou en lamelles sont également appliquées aux vêtements des seigneurs et des riches bourgeois.

Galon, dentelle, biais sont également mis à l'honneur tant il est vrai qu'il fut un temps où rien n'était trop beau ni trop cher pour célébrer le culte.

Maison du patrimoine médiéval mosan

**Église Saint-Lambert à Bouvignes**

Exposition accessible les samedis et dimanches du 2 juillet au 11 septembre 2016, de 14h à 18h ou en semaine sur rendez-vous, à l'exception du lundi et des offices religieux. Un partenariat entre la paroisse, la fabrique d'église de Bouvignes et la Maison du patrimoine médiéval mosan.

**Renseignements et réservations**

Tél. : +32 (0)82 / 22 36 16 • Fax : +32 (0)82 / 22 34 17 ou via la paroisse au +32 (0)82 / 22 33 25 [info@mpmm.be](mailto:info@mpmm.be) • [www.mpmm.be](http://www.mpmm.be)

Ces activités s'inscrivent dans le programme des célébrations du 550<sup>e</sup> anniversaire du sac de Dinant par Charles le Téméraire.

L'église Saint-Lambert de Bouvignes-sur-Meuse (Dinant) est connue pour ses nombreux trésors

L'exposition « De soie et d'or » vous convie à découvrir les riches ornements conservés depuis plusieurs

Les extensions de Verviers sous Léopold II ou la genèse d'un patrimoine urbain

Au travers de sa dernière édition, le Comité scientifique d'histoire de Verviers se penche sur la question du développement urbanistique de la cité lainière dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage montre ainsi comment la structuration de l'espace urbain donne par la même occasion à Verviers l'aspect d'une ville moderne dotée de communications à la mesure de son essor.

Urbaniste bruxellois, Victor Besme joua un rôle déterminant dans les extensions de Verviers au XIX<sup>e</sup> siècle avec la création des boulevards qui évitèrent l'asphyxie à la ville et permirent la naissance des « beaux quartiers » pour la bourgeoisie fortunée. Il fut aussi un des moteurs de la création du réseau de tramways.

Cette « genèse d'un patrimoine urbain » – maillage de boulevards, d'avenues, de rues et de voies ferrées au sud et au cœur de Verviers – dans une ville industrielle alors au faite de son développement, l'auteur la relate avec toute la rigueur du scientifique (il est lui-même architecte et urbaniste) alliée à la passion du chercheur ayant la chance de conserver le fonds d'archives privées de cet urbaniste avant l'heure qui n'est autre que son arrière-grand-père.

L'auteur fait d'abord revivre toutes les étapes de la création puis du développement du « quartier de l'Immobilière », couvrant un triangle dont les côtés sont aujourd'hui constitués par la rue du Palais, la chaussée de Heusy et la rue de Séroule jusqu'à la place Vieuxtemps, le dernier côté descendant vers la place Général Jacques, la rue de Namur et la rue Renkin.

L'auteur évoque ensuite la naissance des quartiers Hanlet et Peltzer, du nom des principaux promoteurs de ces projets autant urbanistiques qu'immobiliers : ceux-ci sont délimités par les actuelles rues de Bruxelles, des Déportés, de Franchimont et par l'avenue Nicolay jusqu'au sommet de l'avenue de Spa et de la chaussée de Heusy. Il s'attache enfin à la conception et à la réalisation du quartier de l'Île Adam en Gérardchamps, avant d'aborder en détail les débuts du tram à Verviers en 1884.

Ces riches pages d'histoire verviétoise sont agrémentées d'un cahier d'illustrations en couleur, d'un tableau synchronique de l'action de Besme à Verviers et d'un remarquable plan des extensions auxquelles celui-ci œuvra dans la cité. Mais au-delà de ce cas particulier, c'est une étape importante de l'urbanisme wallon qui est ici détaillé.



Thierry d'HUART, *Victor Besme et les extensions de Verviers sous Léopold II : genèse d'un patrimoine urbain*, Verviers, Comité scientifique d'histoire de Verviers, 2016, 444 p., 20 €. L'ouvrage est disponible dans les librairies verviétoises.

## Sept années de fouilles en Hainaut occidental

La parution de ce neuvième volume d'une collection consacrée aux fouilles menées dans la partie occidentale du Hainaut permet de (re)mettre en valeur une idée originale concrétisée depuis de nombreuses années par l'Amicale des archéologues du Hainaut occidental. Cette initiative s'attelle à présenter périodiquement au public plusieurs années de fouilles sous la forme d'une exposition doublée d'un catalogue qui détaille de manière plus exhaustive les derniers développements de la recherche de terrain sur ce territoire.

Créée en 1972, cette amicale rassemblait à l'origine des archéologues isolés et des sociétés savantes. Depuis celle-ci a évolué pour regrouper des archéologues professionnels pour la plupart et quelques amateurs éclairés. Le bilan est riche puisque ce ne sont pas moins de neuf volumes qui

sont à présent disponibles, créant ainsi un panel extrêmement intéressant pour la connaissance de cette région, toutes époques confondues.

*Sept années de fouilles près de chez vous, volume IX, Ath, Amicale des archéologues du Hainaut occidental, 2015, 269 p., 15 €.*

Le volume est disponible auprès du Cercle royal d'Archéologie et d'Histoire d'Ath et de la région (boulevard du Château, 16 à 7800 Ath • +32 (0)68 / 26 92 31 [musee.d.histoire@ath.be](mailto:musee.d.histoire@ath.be) <https://crhaa.wordpress.com>) et de l'Espace gallo-romain d'Ath (rue de Nazareth, 2 à 7800 Ath +32 (0)68 / 26 92 33 • [egr@ath.be](mailto:egr@ath.be) • [www.ath.be/loisirs/culture/musees/espace-gallo-romain](http://www.ath.be/loisirs/culture/musees/espace-gallo-romain)).



## Quatre villages rejoignent le réseau des « Plus beaux villages de Wallonie »

Ce 23 avril 2016, quatre villages sont venus s'ajouter aux 24 autres disposant déjà de ce label créé par l'asbl Les Plus Beaux Villages de Wallonie. Les lauréats sont Barbençon (Beaumont), Chassepierre (Florenville), Limbourg et Mirwart (Saint-Hubert).

### Une association

Cette association fondée en 1994 préside depuis un réseau de 28 villages et veille, avec l'aide des habitants, pouvoirs publics et associations locales, à dynamiser et préserver le patrimoine et l'essence même de ces villages. Les objectifs de l'association se déploient en plusieurs axes visant à garantir l'authenticité des villages faisant partie du réseau. Et cela, en construisant une dynamique associative et culturelle hautement qualitative tout en élaborant une politique de développement durable basée sur la mise en valeur et la protection du patrimoine architectural des villages du réseau ou encore sur celle des produits liés à l'identité régionale. L'asbl s'emploie de même à développer la notoriété du réseau en favorisant une politique d'accueil conciliant le confort du résident et l'agrément du visiteur au travers de la valorisation de la qualité de vie tout comme des richesses associatives et culturelles de la Wallonie rurale. Elle s'attelle enfin à assurer la reconnaissance des spécificités de ces villages par les pouvoirs publics, à quelque niveau que ce soit.



Limbourg © P. Outers – Black Box Photo

### Des villages

Ces 28 villages sont localisés aux quatre coins de la Wallonie et montrent combien celle-ci possède de richesses patrimoniales et touristiques. Chaque village se distingue par une identité, une histoire, une ambiance ou un charme propres. La majorité des régions de Wallonie sont représentées, qu'il s'agisse du plateau limoneux hennuyer (Aubechies et Ragnies), de la Hesbaye (Mélin), du Condroz (Celles, Chardeneux, Crupet, Falaën, Mozet, Sosoye et Thon-Samson), de la Fagne-Famenne (Barbençon, Fagnolle, Lompret, Ny, Sohier, Soulme, Vierves-sur-Viroin et Wéris), du Pays de Herve (Clermont-sur-Berwinne, Limbourg, Olne et Soiron), de l'Ardenne (Gros-Fays, Laforêt et Mirwart) ou de la Lorraine (Chassepierre, Nobressart et Torgny). Les quatre nouveaux venus ont choisi de mettre l'accent sur leurs atouts en insistant sur les thèmes « Terre d'émotion et de pierre

séculaire » pour Barbençon, « Quand la Semois se met en scène » pour Chassepierre, « Une nature intacte, un patrimoine exceptionnel » pour Limbourg et « Un château bercé par un écran de verdure » pour Mirwart.

La visite de chacun de ces villages est facilitée par la mise à dispositions de documents (cartes de promenade ou fiches de la collection « Parcours au travers des patrimoines dans les Plus Beaux Villages de Wallonie » en téléchargement libre sur le site Internet de l'association) ainsi qu'au travers d'une application mobile gratuite pour les smartphones et tablettes. Disponible sur l'App Store et Google Play, cette dernière donne accès à l'ensemble des activités et facilités offertes par les différents villages mais également à une sélection de parcours-découverte à pied, à vélo ou en voiture.

### Pour toute information

Les Plus Beaux Villages de Wallonie asbl  
rue Haute, 7 à 5332 Crupet  
+32 (0)83 / 65 72 40  
[info@beauxvillages.be](mailto:info@beauxvillages.be)  
[www.beauxvillages.be](http://www.beauxvillages.be)



Mirwart © M. Rossignol



Chassepierre © Commune de Florenville



Barbençon © Ville de Beaumont

## Prix du Mémoire de l'IPW : édition 2017



© IPW

Chaque année, plusieurs mémoires d'étudiants architectes, ingénieurs architectes, architectes du paysage, historiens de l'art, archéologues ou étudiants du Master complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier sont consacrés à des sujets liés à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier. Toutes ces recherches constituent un véritable potentiel malheureusement souvent inexploité.

Pour sa 7<sup>e</sup> édition, ce prix sera à nouveau décerné, en 2017, par l'Institut du Patrimoine wallon. Le Prix du Mémoire porte sur un mémoire relatif à la

sauvegarde du patrimoine culturel immobilier en Wallonie ou à Bruxelles, qu'il s'agisse d'une étude préalable à la restauration d'un monument, d'une étude spécifique d'analyse préalable appliquée à un monument, d'une étude historique et/ou technique d'un monument, d'une typologie architecturale, d'une technique ancienne (telle que notamment le stuc, le décor peint, la dorure, le vitrail, la serrurerie, etc.), d'une analyse des potentialités de réaffectation d'un monument, d'une étude monographique de l'œuvre d'un architecte, d'un paysagiste, d'un artiste ou d'un homme de métier, etc.

Le prix, d'un montant de 1.500 €, s'adresse aux titulaires d'un diplôme d'histoire de l'art et archéologue, architecte, architecte paysagiste, ingénieur architecte ou du Master complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier. Dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine, l'IPW s'est laissée la possibilité de publier les mémoires récompensés, *in extenso* ou partiellement, dans l'une ou l'autre de ses collections. Ces publications, mais aussi les mémoires non récompensés, viendront – en accord avec leurs auteurs – enrichir le Centre d'Information et de Documentation du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu ».



### En pratique

Seuls les titulaires d'un diplôme délivré en 2015 et 2016 et dont les mémoires répondent aux critères précités sont concernés.

Le dépôt des candidatures devra être effectué avant le 31 octobre 2016.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Céline Bulté (+32 (0)85 / 410 377 ou [c.bulte@idpw.be](mailto:c.bulte@idpw.be)).

## DU CÔTÉ DE LA FORMATION PÉDAGOGIQUE...

### À la rencontre de notre patrimoine et de ses métiers : une démarche d'orientation



© IPW



© IPW

Depuis de nombreuses années, nous offrons à un groupe d'élèves la possibilité de participer à une classe d'éveil au patrimoine sur le site de la Paix-Dieu, à Amay.

Les retours de cette expérience sont toujours enthousiastes mais trop peu d'élèves peuvent profiter de cette opportunité. C'est donc avec intérêt que nous avons découvert cette nouvelle possibilité qu'offrait l'Institut du Patrimoine wallon de se déplacer en école : le patrimoine architectural venait à nous puisque nous ne pouvions aller vers le patrimoine avec tous nos élèves. Nous avons donc organisé pour chacune de nos 15 classes de deuxième année secondaire une animation de deux heures autour du patrimoine et de ses métiers. Muriel De Potter, animatrice du projet, a ainsi fait découvrir à nos élèves ce que l'on entend par patrimoine en général et architectural en particulier, ses composantes, ses courants, ses différentes facettes mais aussi les nombreux métiers qui gravitent autour de lui. Faisant appel à l'expérience et aux connaissances des élèves, s'appuyant sur des supports visuels riches et variés, et sur des matériaux que les élèves ont pu manipuler, partant d'un point de vue singulier, elle a inscrit le



© IPW

travail d'orientation dans un contexte plus large et a ouvert nos élèves aux questions à se poser pour s'orienter au mieux : la connaissance de soi, de ses racines, de ses traditions, de ses compétences, de son héritage, des métiers méconnus, etc. Une expérience à réitérer et pourquoi pas à augmenter, à travers le cours d'étude du milieu par exemple.

Didier COURTOY

Sous-directeur, Institut Saint-Laurent - Waremme

## Les élèves du collège Saint-Michel de Gosselies de retour à la Paix-Dieu pour de nouvelles aventures

Comme prévu, le stage en classe d'éveil aux métiers du patrimoine à la Paix-Dieu à Amay s'est déroulé du 8 au 11 mars pour nos élèves de 2<sup>e</sup> S.

Soucieux de leur formation et de leur projet personnel d'orientation scolaire, nos élèves ont fait preuve d'un intérêt particulier pour les activités proposées autant en classe d'éveil qu'à l'atelier.

Sous la conduite de la formatrice, Sandrine, ils ont pu découvrir le fonctionnement d'une abbaye cistercienne de moniales du XIII<sup>e</sup> siècle à nos jours à travers l'observation de documents historiques et de vestiges patrimoniaux, certains restaurés, d'autres encore en ruine. Entre des enquêtes, quiz et découvertes sur le terrain, ils ont ainsi appréhendé la vie monastique et ses aléas à travers, entre autres, d'intéressants objets archéologiques et manuscrits comme un extrait de livre de comptes, des restes

alimentaires ou une statue en bois polychrome de la Vierge Marie transformée en bergère.

En écho à cette approche, un travail en atelier « menuiserie » est venu compléter ce stage sous la férule de Dominique : il s'agissait de fabriquer puis d'utiliser d'anciens outils de mesure et d'arpentage afin de réaliser des mesures et de lever la topographie de notre collège. Le but de toute cette démarche s'inscrit dans un projet à plus long terme de réalisation, en quelques années de stages à la Paix-Dieu, d'une maquette des bâtiments et du site de notre école.

Merci au personnel de la Paix-Dieu pour ses qualités humaines ainsi que pour sa disponibilité et son adaptation à nos élèves. Espérons que chaque élève pourra, après ces quatre jours partagés ensemble et riches en apprentissages divers, s'ouvrir à l'éventail des métiers qui s'offrent à lui, liés ou pas au patrimoine. Le

fait d'avoir pris conscience que les artisans rencontrés sont des gens heureux et remplis de connaissances, redonne tout son sens à une éventuelle orientation vers des filières techniques, professionnelles ou artistiques pour ceux qui ne trouvent pas dans notre enseignement général, épanouissement et réussite. Si nous comprenons que c'est dans la transmission d'un esprit d'ouverture et d'apprentissage de techniques et de gestes précis, alors le savoir-faire et le savoir-être proposés à la Paix-Dieu ne sont pas vains !

« Les bras ne savent pas travailler sans la tête » me disait un jour un artisan ferronnier qui se considérait comme... un intellectuel qui se sert de ses mains ! Quoi de plus vrai pour résumer ces quatre jours et préparer un futur choix d'options ?

Xavier SOLAS

## DU CÔTÉ DU MASTER COMPLÉMENTAIRE...

### Le Master : un témoignage

À la sortie de mes études d'architecture, je n'ai pas choisi la même voie que la plupart de mes camarades. J'ai choisi de poursuivre mes études et de réaliser ce pourquoi j'ai toujours voulu travailler. Le patrimoine ! En effet, l'idée de contribuer à la préservation de notre patrimoine commun et de le transmettre aux générations futures est pour moi, un vrai moteur de vie.

Je m'appelle Maximilien, ancien étudiant du Master complémentaire, diplômé en 2014, et architecte en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier. Habitant en France et n'hésitant pas à parcourir des centaines de kilomètres chaque semaine, suivre la formation théorique et pratique, enseignée par une équipe pédagogique qualifiée, fut pour moi un réel tremplin afin d'entrer sereinement dans le monde actif.

La formation regroupe des candidats de divers domaines artistiques et techniques. Elle contribue également à connecter les différents corps de métiers que composent les partenaires du suivi de chantier patrimonial afin de mieux saisir l'intérêt de cet héritage dont l'essentiel consiste à regarder, à analyser, à comprendre et à intervenir de la façon la plus adéquate possible.

À la suite de ma formation je suis parti découvrir le monde, sillonnant divers pays et cultures, diverses techniques et pratiques, avant de me retrouver architecte pour le compte de la Commission britannique du *Commonwealth*. En d'autres termes, je participe à la conservation et à la restauration des sites militaires de la WWI et WWII afin d'honorer les soldats tombés sur les champs de bataille. Le passage

au Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu fut un déclic, le déclic fut une passion et la passion, un job.

Maximilien ROMAEN

Master de spécialisation conjoint  
en Conservation  
et Restauration  
du Patrimoine  
culturel immobilier

Université catholique de Louvain - UCL  
Université libre de Bruxelles - ULB  
Université de Liège - ULiG  
Université de Mons - UMONS  
Université de Namur - UNAMUR  
Haute École Charlemagne

avec la collaboration administrative  
du Centre des métiers du patrimoine

**Informations pratiques**  
IPW - Centre des métiers du patrimoine  
« la Paix-Dieu » • +32 (0)85 / 410 365  
af.barthelemy@idpw.be  
www.masterpatrimoine.be

### Intéressés par la conservation du patrimoine, n'attendez plus !

Amener les partenaires universitaires francophones ainsi que la Haute École Charlemagne à rassembler leurs compétences pour concocter un programme de spécialisation conjoint en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier est un défi de taille. Vous êtes architectes, ingénieurs architectes, ingénieurs en construction, historiens

de l'art, architecte du paysage désireux de préciser vos compétences ? Vous souhaitez poursuivre votre carrière dans le domaine du patrimoine bâti, n'attendez plus pour vous inscrire via le service des inscriptions de l'Université catholique de Louvain (institution de référence).

### « Ca tient toujours ! Et si la force des maçonneries anciennes dépendait de la faiblesse du mortier de chaux ? »

#### Bilan de la journée d'étude du 25 mars 2016 au Centre des métiers du patrimoine

La journée d'étude consacrée aux mortiers de chaux en restauration de maçonneries anciennes qui s'est tenue le 25 mars dernier à la Paix-Dieu a réuni plus

de 130 participants. Cette manifestation répondait à une sollicitation croissante de la part des acteurs de terrain : auteurs de projets, ingénieurs, artisans maçons, entrepreneurs et maîtres d'ouvrages, aux prises avec la restauration du patrimoine bâti, classé ou non. Partant du postulat que nombre de nos

bâtiments multiséculaires, en pierres ou en briques, construits au mortier de chaux, sont toujours debout, il s'agissait d'aborder le pourquoi, le comment et surtout les manières les plus pertinentes de les préserver, harmonieusement et durablement.



© IPW

La complexité de la problématique a été abordée sous tous ses angles : l'apport d'une démarche scientifique, les relations avec les normes en vigueur, l'importance de l'observation et de l'analyse avant toute intervention, la chaîne opératoire d'un chantier, les délais, l'aide à la rédaction du cahier des charges et bien sûr la compatibilité entre mortiers d'hier et d'aujourd'hui...

## Un regard sur nos métiers pleins de talent

Le 25 février dernier, dans le cadre du Salon Batibouw, la Confédération Construction organisait son traditionnel Forum de la Construction. Cette année, le thème portait sur les métiers de la construction, avec pour objectif de mettre en lumière toutes les facettes attrayantes des métiers du secteur, qu'il s'agisse des savoir-faire traditionnels ou des technologies de pointe. À travers leurs discours, les différents intervenants de ce Forum ont pu démontrer que le secteur de la construction reste un pilier crucial de l'économie grâce au savoir-faire, à la créativité et au talent des métiers résolument tournés vers l'avenir.

Invitée à prendre la parole pour parler des métiers traditionnels, la Directrice du Centre des métiers du patrimoine a tenu le discours suivant : « Au-delà des bâtiments, la construction, c'est d'abord et avant tout, le témoignage privilégié des gestes et des savoir-faire de femmes et d'hommes de métier. Il est donc fondamental et urgent de replacer l'humain au cœur des préoccupations du secteur.

Le métier se définit par une relation particulière entre l'homme, l'outil et la matière qu'il transforme grâce à son geste. C'est le miracle de la main. Les métiers traditionnels sont souvent perçus comme synonymes d'une belle époque où les anciens savaient prendre le temps de vivre tout en pensant différemment la notion de travail. Ils véhiculent une série de valeurs comme le goût de l'effort, la passion, l'excellence, la transmission, mais aussi la solidarité et la fraternité entre gens de métier.

Avec toutes leurs déclinaisons régionales, les savoir-faire traditionnels de la construction sont un patrimoine culturel d'une richesse insoupçonnée, aujourd'hui menacé. L'Art du trait de charpente a notamment été classé au patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie du patrimoine immatériel. En Asie, il est fréquent de protéger davantage les détenteurs de savoir-faire que les bâtiments. C'est dans le même esprit de reconnaissance et de valorisation des savoir-faire locaux que, dans le cadre d'une Alliance Patrimoine-Emploi initiée par le Ministre

En fin de journée, les orateurs se sont tournés vers le public pour débattre librement et faire dialoguer experts en sciences (pétrographie, géologie, résistance physico-mécanique, chimie) et femmes et hommes de terrain, des architectes aux artisans maçons. Au vu des avancées scientifiques actuelles, quelles sont les attentes des acteurs principaux pour améliorer l'appréhension de la restauration d'un bâtiment ancien et le travail sur chantier ? Quels témoignages, quelles expériences de chantier posent question, et permettraient d'entamer de nouvelles recherches et de déboucher sur des résultats concrets ?

Sous-jacente à ces interrogations, la question de la méconnaissance des chaux en bâti ancien est le fil rouge des interventions, comment faire pour revaloriser la matière « chaux » et les savoir-faire

wallon du Patrimoine, Maxime Prévot, un label Construction Quality Patrimoine, décliné par métier, est actuellement en cours de création. Un tel dispositif contribuera à lutter contre une concurrence déloyale de plus en plus menaçante. Viser l'excellence, n'est-ce pas la plus belle des réponses face à la médiocrité !

Atteindre l'excellence passe par une formation adaptée et par la transmission de savoirs, de savoir-faire mais aussi de savoir-être. La restauration est un perfectionnement qui se greffe sur une formation initiale. Mais la compétence technique ne suffit pas. Elle doit s'accompagner d'un certain état d'esprit qui implique une grande capacité d'adaptation, et l'acceptation d'inscrire son intervention dans l'histoire du monument et dans la lignée des artisans bâtisseurs d'autrefois.

Depuis plus de 15 ans, la préservation et la transmission des savoir-faire dans le domaine du patrimoine architectural sont les missions premières du Centre des métiers du patrimoine sur le site de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay. Grâce à nos artisans-formateurs de haut niveau, des savoirs ancestraux se perpétuent et sont transmis aux générations futures.

De plus, pour inscrire la facette patrimoniale des métiers de la construction dans de véritables parcours de formation, nous unissons aujourd'hui nos compétences et notre énergie à celles du secteur et des autres opérateurs (l'IFAPME et le FOREM notamment), pour proposer des formations longues de perfectionnement pour les maçons, les charpentiers, les couvreurs mais aussi les gestionnaires de chantier patrimoine.

Contrairement aux idées reçues, les métiers du patrimoine ne s'inscrivent pas dans une démarche passéiste. Bien au contraire. Nous défendons l'idée que métiers traditionnels et nouvelles technologies sont deux approches complémentaires, utilement et régulièrement associées dans le cadre de la restauration du patrimoine bâti.

## Le Centre de la Paix-Dieu

dans les filières professionnelles, et ce dès l'école ? Au-delà des aspects purement pragmatiques, cette thématique permet de réfléchir au rapport que nous entretenons avec notre passé, notre environnement actuel et nos aspirations pour l'avenir.

Le débat reste ouvert et le Centre des métiers du patrimoine organisera l'année prochaine une manifestation sur les avancées dans ce domaine, maintenant le cap vers une revalorisation intelligente et concertée des restaurations aux mortiers de chaux et de la transmission des savoir-faire y afférant.

### Pour toute information

Virginie Boulez  
[v.boulez@idpw.be](mailto:v.boulez@idpw.be)

Toute innovation naît de la tradition. Mais il faut rester vigilant : la mécanisation croissante des chantiers et la normalisation des techniques peuvent entraîner un appauvrissement des tâches, un morcellement des savoir-faire, un cloisonnement du travail voire une dissociation plus forte entre le travail manuel et intellectuel, situations difficilement compatibles avec la nécessaire polyvalence des professionnels de la restauration. Pour que l'âme des métiers ne disparaisse pas avec l'apparition des technologies de pointe, c'est l'esprit même des métiers traditionnels qu'il faut cultiver ; ce désir d'apprendre, encore et toujours.

Les métiers du patrimoine sont aussi porteurs d'une réalité économique. La restauration du bâti ancien encourage la création d'emplois à haute valeur ajoutée. Les techniques spécialisées constituent une « vitrine » séduisante pour les entreprises et contribuent à améliorer l'image des métiers, notamment auprès des jeunes.

Par ailleurs, à titre d'exemple, les besoins de restauration de monuments classés en Wallonie s'élèvent à 450 millions d'euros. Au-delà de ce patrimoine protégé et subsidié, notre pays est riche de plusieurs dizaines de milliers de bâtiments anciens à restaurer ou rénover. Un chantier de restauration représente 70 % de main-d'œuvre pour seulement 30 % de matériaux. C'est donc le secteur le plus dense en création d'emplois directs et indirects. C'est ce que le Gouvernement wallon entend démontrer à travers les mécanismes mis en place dans le cadre de l'Alliance Patrimoine-Emploi qui se décline en trois axes complémentaires : la formation qualifiante, l'accessibilité aux marchés pour les entreprises de qualité et la recherche de financements alternatifs.

Enfin, l'intérêt pour les métiers traditionnels traduit aussi le besoin d'un retour vers des valeurs fondamentales dans une société en danger, en manque de repères. Les métiers du patrimoine sont le reflet de l'identité culturelle de notre pays. Plus que jamais, selon le slogan désormais célèbre de Worldskillsbelgium, *L'avenir c'est deux mains.* »

## Appel à projets +16 et Communes



© Van Belle

Dans le cadre de l'Alliance Patrimoine-Emploi, l'objectif du premier axe stratégique concerne la formation. Il s'agit de former une main-d'œuvre qualifiée disposant des compétences requises pour travailler sur les chantiers « patrimoine ». Par ailleurs, la Déclaration de politique régionale prévoit de « sensibiliser encore davantage les jeunes à la protection du patrimoine avec une attention particulière pour les élèves de l'enseignement technique et professionnel et de l'enseignement en alternance ».

Depuis plusieurs années, le Centre des métiers du patrimoine de l'Institut du Patrimoine wallon, sur le site de la Paix-Dieu à Amay, propose des formations aux techniques de la restauration du bâti ancien, à destination des élèves des écoles techniques et professionnelles du dernier degré de l'enseignement secondaire.

Afin de renforcer les liens entre ce public de futurs professionnels et les compétences des Communes, un appel à projets à destination des écoles et des Communes wallonnes vient d'être lancé.

Cet appel à projets offre l'occasion d'associer les compétences des élèves de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années secondaires à celles d'équipes d'ouvriers communaux, autour de l'entretien ou de la restauration d'un bien du patrimoine bâti appartenant aux Communes. Les techniques visées sont celles de la construction et du bâti ancien comme la charpenterie, la taille de pierre, la maçonnerie ou encore les techniques décoratives. Les propriétés publiques ciblées peuvent être tant

du petit patrimoine populaire comme les fontaines, les potales, les chapelles, les cimetières, etc., que des éléments intérieurs décoratifs comme les planchers ou lambris, les peintures murales ou dorures.

Un courrier accompagné d'un dossier de candidature a été envoyé à toutes les Communes et les établissements scolaires. Une sélection sera effectuée durant l'été et

les chantiers pourront être lancés dès la rentrée scolaire 2016-2017 sous la supervision du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » et encadrés par leurs formateurs.

Durant ces chantiers-écoles, des contacts seront également organisés avec des entreprises de construction locales afin de favoriser l'insertion des jeunes dans le monde professionnel.



© Van Belle

## Évolution à l'IPW

Le 1<sup>er</sup> avril 2016, l'Administrateur général adjoint f.f. de l'IPW, Philippe Mattart, a été désigné dans le cadre d'un mandat Directeur général de l'APAQ-W, l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité. Philippe Mattart était entré à l'IPW en avril 2008 et avait assuré les fonctions de Chef de cabinet du Ministre wallon de l'Emploi et de la Formation de

l'été 2009 à l'été 2014. À la tête de l'APAQ-W, il a déjà imaginé, depuis, de possibles partenariats entre la promotion du patrimoine gastronomique wallon et celle du patrimoine architectural incombant à l'IPW.

À suivre...

## Une publication de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW)

### Éditeur responsable

Freddy Joris  
Administrateur général de l'IPW

### Coordination

Stéphanie Bonato

### Collaborations

Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW),  
Commission royale des Monuments, Sites  
et Fouilles et associations.  
Les articles non signés émanent tous  
de collaborateurs de l'IPW.

### Mise en page

Sandrine Gobbe

### Impression

IPM printing  
Rue Nestor Martin, 40 • 1083 Bruxelles  
+32 (0)2 / 218 68 00

## S'abonner ?

La Lettre du Patrimoine est intégralement  
téléchargeable sur le site  
[www.idpw.be](http://www.idpw.be)

L'abonnement à *La Lettre du Patrimoine*  
est entièrement gratuit, si vous en faites  
la demande par écrit, par fax ou par mail  
(en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît)  
auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

**Institut du Patrimoine wallon**  
**Cellule Communication**  
**La Lettre du Patrimoine**  
**Rue du Lombard, 79**

**B - 5000 Namur**

**Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50**

**Courrier électronique :**

[lalettre@idpw.be](mailto:lalettre@idpw.be)

Vous pouvez également choisir de recevoir  
chaque trimestre la version électronique  
de cette Lettre en en faisant la demande à  
l'adresse : [lalettre@idpw.be](mailto:lalettre@idpw.be)

Ce numéro a été tiré  
à 13.000 exemplaires.

Les informations ont été arrêtées  
à la date du 30 mai 2016.

Ce trimestriel est gratuit  
et ne peut être vendu.